

LA SEMAINE AFRICAINE



N° 3870 du Vendredi 29 Mars 2019 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Session de formation des catéchistes et responsables diocésains de la catéchèse

«Le but de la catéchèse est avant tout de favoriser la rencontre avec le Christ»



L'évêque de Kinkala, le secrétaire général de la CEC posant avec les conférenciers et les participants (P.10)

Annonce

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) invite les membres des Commissions épiscopales à prendre part à la récollection du temps de Carême qui aura lieu le vendredi 29 mars 2019, à 15h 30, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), suivie du Chemin de la croix.

Soyez les bienvenus!

Abbé Brice Armand IBOMBO

ColloqueinternationaldeChimie COPED 2019 à Brazzaville

Echanges et orientations entre chimistes au rendez-vous!

(P.4) Editorial

Eglise dynamique à connaître 55e anniversaire des relations diplomatiques entre la Russie et le Congo

Coopération robuste et sans ombres

(P.3)

Initiative de transparence des industries extractives

La coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» tire la sonnette d'alarme



Christian Mounzéo et Brice Mackosso, deux principaux animateurs de la coalition. (P.3)

Alexis Mourou Moyoka, médecin chef du Programme élargi de vaccination (PEV)



«La campagne contre la rougeole et la rubéole s'est bien déroulée»

(P.5)

<u>Musique</u>

Zao a fêté ses 66 ans par un concert

(P.12)



(Photo Kinzenguelé)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU CONGO



Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE)

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)
AMI N°003-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD2100150033294

N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat : « Recrutement d'un consultant-firme chargé de réaliser l'étude sur le portrait des métiers, le développement des contenus de formation et de la formation initiale des formateurs dans le domaine du bois et des mines pour la formation professionnelle et qualifiante».

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autre : (1) la réalisation d'une étude détaillé sur les métiers du bois et des mines, qui, sera validé au cours d'un atelier organisé par le projet ; (2) la production des référentiels de formation et les documents de soutien pédagogique ainsi que les manuels de formation, en collaboration avec les spécialistes des différents milieux professionnels concernés et les personnes ressources du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi ; (3) la formation initiale des formateurs. La mission du Consultant se déroulera en République du Congo à Brazzaville (pour la formation des formateurs), à Mossendio dans le département du Niari et à Souanké dans le département de la Sangha (pour le portrait des métiers et l'AST), pour une durée de 18 mois à compter de la date de la contractualisation. 3.La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: http://www.afdb.org.

5.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00, du lundi au vendredi. 6.Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 5 avril 2019 à 12 h 00(TU+1) et porter expressément la mention suivante :

«AMI N°003-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME CHARGÉE DE RÉALISER L'ÉTUDE SUR LE PORTRAIT DES MÉTIERS, LE DÉVELOPPEMENT DES CONTENUS DE FORMATION ET DE LA FORMATION INITIALE DES FORMATEURS DANS LE DOMAINE DU BOIS ET DES MINES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET QUALIFIANTE ».

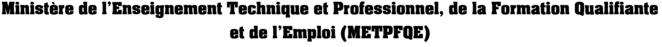
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. A l'attention de la Coordonnatrice du PDCRH;

Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo Téléphone: (+242) 06.632.54.06/06.612.76.84
E-mail: sec.pdcrh@outlook.com/bkimia.pdcrh@outlook.com



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU CONGO



Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH) AMI N° 004-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education

Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294

N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir les coûts du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour « la réalisation par une firme, de l'étude de l'analyse du sous-secteur et de la mise à jour de la stratégie de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autre : (i) l'établissement d'un état des lieux du sous-secteur de l'ETPFQE ; (ii) l'évaluation de la stratégie du sous-secteur de l'ETPFQE ; (iii) l'analyse diagnostique de l'utilisation de la taxe d'apprentissage ; (iv) l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de la transparence dans l'utilisation de la taxe d'apprentissage ; (v) l'élaboration et/ou la mise à jour de la stratégie de l'ETPFQE. La mission se déroulera à Brazzaville pour une durée de 6 mois.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution », invite les consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du Consultant seront conforme aux « Règles et Procédures pour

l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+1) : Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC Générale. Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo – Tél : (+242) 06.632.54.06 / 06.612.76.84 – Email : sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 14 avril 2019 à 12h00', heure locale et porter expressément la mention

«AMI N° 004-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP- RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME POUR L'ETUDE DE L'ANALYSE DU SOUS-SECTEUR ET DE LA MISE A JOUR DE LA STRATEGIE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE) ».

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

A l'attention de la Coordonnatrice du PDCRH;

Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo Téléphone : (+242) 06.632.54.06/06.612.76.84
E-mail : sec.pdcrh@outlook.com/bkimia.pdcrh@outlook.com



55e anniversaire des relations diplomatiques entre la Russie et le Congo

Coopération robuste et sans ombres

La République du Congo et la Fédération de Russie, héritière principale de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) ont célébré en différé le 25 mars 2019, le 55e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Scellées le 16 mars 1964, à Moscou, elles s'ouvrient par la poignée symbolique entre entre A.A Gromyko et David Charles Ganao, ministres des Affaires étrangères des deux pays. La cérémonie a donné lieu à une exposition photos et de deux textes fondamentaux qui résument l'essentiel de cette coopération. En présence de Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères et Valéry Mikhaylov, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo.

e Gouvernement soviétique a reconnu l'indépendance de la République du Congo le 14 août 1960, un jour avant sa proclamation officielle intervenue le 15 août. A cette date, le président du Conseil des ministres de l'URSS, Nikita Khrouchtchev avait envoyé une lettre à l'abbé Fulbert Youlou, président et premier ministre de la République du Congo, dans laquelle il adressait les félicitations les plus sincères du peuple et du Gouvernement de l'URSS: «Les peuples de l'Union soviétique saluent sincèrement la naissance d'un nouvel Etat indépendant sur la continent africain...», écrivait-il.

Quatre ans après, le 16 mars 1960, l'URSS et le Congo établissaient officiellement les relations diplomatiques. Les premiers accords bilatéraux furent signés. «Pendant plusieurs années, l'Union soviétique a accordé au Congo une aide désintéressée dans la création de sa propre industrie et de la science, ainsi que dans la formation des cadres nationaux. Plus de sept mille citoyens congolais ont été formés dans les établissements de l'enseignement supérieur soviétique et russe. Plusieurs générations de médecins, géologues, constructeurs, hommes de l'art, agronomes et professeurs soviétiques ont travaillé ici», a rappelé Valéry Mikhaylov.

Pour lui, les perturbations géopolitiques des années 1990 ont mis à l'épreuve la force de leurs relations bilatérales. «Mais à l'aube

du 21e siècle, nous avons repris avec une nouvelle aspirations nos contacts, et leur intensité entre les ministères des Affaires étrangères de la Russie et du Congo ne suscite aucun doute. Ainsi, nous menons les consultations politiques à une base régu-

lière», a-t-il dit. Le diplomate russe a apprécié hautement la coopération avec le Congo: «Les positions de nos pays sur les questions de l'agenda international sont proches ou coincident et notre coopération au sein de l'ONU et dans d'autres organisations internationales traverse une belle période», a indiqué Valéry Mikhaylov.

Selon lui, la Russie a intérêt à aider le Congo à se développer. «Nous ne cessons d'augmenter le niveau de coopération humanitaire en envoyant plus de 300 Congolais en Russie pour les études supérieures, afin de former les cadres qualifiés capables de tracer et mettre en œuvre un plan d'action efficace pour retrouver le chemin pour le Congo vers la prospérité», a fait savoir le diplomate Russe qui pense que cette année ouvre de nouveaux horizons pour la coopération bilatérale.

«Nous attendons avec impatience la tenue du Sommet Russie-Afrique pour échanger des vues sur tout le spectre des questions d'ordre politique, économique, humanitaire et culturel. Cet événement nous permettra de tracer le vecteur du développement de nos contacts bilaté-



Pour la postérité

raux et multilatéraux pour les décennies. Et je suis sûr qu'ils formeront une bonne tradition des rencontres au plus haut niveau, ce qui renforcera l'amitié entre la Fédération de Russie et la République du Congo. Malgré les changements de la conjoncture mondiale, la Russie a toujours été, est et restera un ami fidèle et allié du peuple congolais», a-t-il rassuré.

Pour Jean-Claude Gakosso, depuis l'époque de l'Union soviétique, des liens étroits unissent les deux pays. Ensemble, «nous avons soutenu avec engagement et abnégation les luttes de libération des peuples à travers le monde. En Guinée Bissau, Cap-Vert, Sao Tomé et Principe, Angola, Namibie, Mozambique, Zimbabwe, Afrique du Sud. Ces luttes ont abouti à l'indépendance des Etats et la liberté des peuples. Jamais et en aucun moment, notre relation n'a été entamée; jamais et en aucun moment, cette relation a connu des nuages et ce, malgré les vicissitudes de l'histoire, malgré les mutations socio-politiques profondes intervenues en Europe de l'Est à la fin des années 1980 à travers la pérestroïka», a-t-il affirmé.

«Des milliers des jeunes ont des années durant bénéficié des bourses d'études en URSS et en Russie dans les domaines les divers. Nombreux de ces cadres assument aujourd'hui les responsabilités de premier plan

dans notre pays. Parmi eux, on peut citer: Isidore Mvouba, Henri Djombo, Charles Richard Mondjo, Gilbert Mokoki, Jean-Claude Gakosso, Dieudonné Moyongo,

La coopération entre les deux pays, a dit le ministre, doit davantage se renforcer notamment dans les secteurs de pointe tels que l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. «Plus concrètement, nous devons aujourd'hui travailler à donner corps au projet phare de construction de cet oléoduc qui devrait relier Pointe-Noire à Brazzaville», a précisé Jean-Claude Gakosso qui pense que l'année 2019 laisse entrevoir des perspectives prometteuses dans le renforcement du partenariat entre les deux pays.

Après les allocutions, il y a eu la visite de l'exposition d'une centaine de photos qui résument l'essentiel de cette coopération, mais aussi les deux textes fondamentaux à savoir: la lettre de Nikita Krouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS à Fulbert Youlou, président et premier ministre de la République du Congo à l'occasion de la proclamation de l'indépendance du pays et le communiqué portant établissement des relations diplomatiques entre l'URSS et la République du Congo

> Cyr Armel **YABBAT-NGO**

Editorial

Eglise dynamique à connaître

a semaine prochaine, ce journal va lancer une nouvelle rubrique de meilleure connaissance de la vitalité de notre Eglise. Depuis plus d'un an, nous publions une rubrique qui semble rencontrer votre assentiment, Un dimanche en paroisse. Au cours d'une rencontre des commissions épiscopales, l'idée a été suggérée de poursuivre dans cette lancée pour faire connaître aussi ces commissions et leurs activités.

Nous passerons ensuite à la connaissance des mouvements d'apostolat, force porteuse s'il en était, et si pleins de dynamisme. Eglise n'est pas seulement un mot; c'est le lieu de rencontre du peuple des baptisés ayant la foi en partage. Nos mabundu sont toujours exubérants et animent la vie de nos paroisses, mais qui les connaît?

Une fois par mois, le premier vendredi du mois, nous vous présenterons donc une Commission épiscopale diocésaine. Et comme cette idée continue de faire des émules, nous recevons d'ores et déjà d'autres propositions d'animation d'une rubrique régulière sur ce modèle.

Notre espace ne sera ni réduit, ni augmenté. Votre journal continuera de paraître avec 16 ou 24 pages suivant les exigences. Nos rubriques habituelles voisineront les nouvelles rubriques à venir. Nous espérons que vous trouverez autant d'intérêt à les lire qu'à les animer.

En page 10, l'Abbé Brise Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, s'adresse à vous de manière particulière sur cette question. Il met dans cette collaboration entre nous, en Eglise, l'espoir d'une connaissance intrinsèque et la source d'une meilleure prise en compte de ce qui constitue véritablement l'Eglise, peuple de Dieu. La Semaine Africaine, journal d'information et d'action sociale, entend dire le monde et dire l'Eglise. Bonne lecture.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Initiative de transparence des industries extractives La coalition congolaise «Publiez ce que

vous payez» tire la sonnette d'alarme

Dans une note de position publiée le 18 mars 2019, la coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» (PWYP) attire l'attention du Gouvernement sur le neuvième rapport de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) portant sur l'exercice 2016. Ce rapport publié cette année, signale la peine qu'a l'Etat à faire avancer la mise en œuvre du processus au Congo. «Au terme de la validation de juin 2018 et des mesures correctives requises pour garantir la conformité à l'ITIE. le Congo doit se soumettre à une nouvelle valida-tion prévue en décembre 2019», indique dans sa note de position cette coalition qui regroupe une vingtaine d'ONG nationales.

n termes d'innovation, la campagne PWYP Congo ■ note que ce rapport a consacré la divulgation d'un certain nombre d'informations qui n'ont jamais été prises en compte dans les précédents rapports. Il s'agit notamment de la «divulgation des coûts d'in-

vestissements et des informations sur la commercialisation». En revanche, PWYP Congo «relève plusieurs situations de non-respect des exigences de la norme 2016 et en appelle en conséquence à une mise en œuvre effective aussi bien des recommandations relatives à



Christian Mounzéo et Brice Mackosso: deux principaux animateurs de la coalition

la validation de juin 2018, que celles du présent rapport en vue de corriger les faiblesses du processus de réconciliation avant la prochaine validation».

Analysant les données sur les revenus mais aussi sur l'exhaustivité des données déclarées, la Campagne PWYP Congo observe qu'«au regard de l'exigence 4.1 sur la divulgation complète des taxes et revenus, les données concernées par ce périmètre n'ont pas toutes fait l'objet d'un formulaire de déclaration certifiée» et que «la lecture du rapport laisse une impression de travail inachevé au regard de la non-exhaustivité des données et de leur non-certification». Ce qui, selon la coalition, suggère que les informations relatives aux exportations, à la production, et diverses autres transactions, à ce niveau, ne sont pas exhaustives. Elle précise que ce rapport paraît, en l'état, en deçà des attentes relatives aux exigences minimales sur l'exhaustivité.

La note de position de PWYP Congo porte également sur la faible participation des entreprises à l'exercice de conciliation entre 2014 et 2015, période où a été observée une importante augmentation du nombre d'entreprises ne se soumettant pas à la présentation des formulaires de déclaration, en particulier 24 entreprises pétrolières,

15 du secteur minier et 18 du secteur forestier.

Par ailleurs, PWYP Congo souligne la non-participation de certaines structures chargées de la collecte des recettes, qui fait que la norme ITIE 2016 n'a pas été respectée car les données de la société SOCOTRAM, de la Direction départementale de la marine marchande à Pointe-Noire et du Conseil congolais des chargeurs percepteurs de la taxe maritime, n'ont pas été communiquées alors que l'exigence 4.4. de la norme ITIE 2016 appelle à leur divulgation obligatoire. La coalition s'interroge sur beaucoup d'autres aspects analysés telles la fiabilité des données, les données sur la production, la baisse incompréhensible de la production des hydrocarbures, la faiblesse des données de production du secteur minier et forestier, la relation entre la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la Congolaise de raffinage

(Suite en page 4)

Sciences:ColloqueinternationaldeChimieCOPED2019àBrazzaville

Echanges et orientations entre chimistes au rendez-vous!

e ministre d'Etat, ministre de L'Economie Gilbert Ondongo, représentant le Premier ministre, a présidé mardi 26 mars 2019 à Brazzaville la cérémonie d'ouverture officielle du Colloque international de chimie COPED 2019. Placé sous le thème : «La Chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique», ce colloque s'est tenu en présence de son collègue Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou de la Recherche scientifique, d'Isabelle Glitho, présidente du Comité scientifique du colloque, du représentant du président du COPED ainsi que d'autres personnalités du monde politico-administratif et diplomatique.

Haut moment d'échanges et d'orientations entre chimistes du monde mettant en valeur le rôle de leur discipline dans la vie, ce colloque international a pour but de partager et de promouvoir aussi largement que possible les connaissances et les conditions d'utilisation d'une chimie maîtrisée; d'identifier certaines perspectives d'application encore en développement; d'examiner toutes les possibilités de coopération...

Au total 160 participants dont 112 scientistes et scientifiques de sept pays d'Afrique francophone, des académiciens membres du COPED et des chimistes français échangent pendant trois jours sur les questions d'identification des opportunités, la gestion rationnelle des produits chimiques car l'utilisation abusive des pesticides et autres produits chimiques constitue un défi humanitaire, économique et social, comme l'a expliqué la présidente du Comité



Photo de famille à l'ouverture du colloque international

scientifique du colloque, Isabelle Glitho. «Pour atteindre cet objectif, nous parlerons de méthodologie, de réglementation, du contrôle des dérives, des traitements des eaux et effluents, de la potabilité de l'eau, du recyclage des déchets, de l'hygiène,

Au cours de cette cérémonie, plusieurs autres allocutions ont été prononcées axées notamment sur l'importance de la chimie dans la société. Après celle du Pr Jean-Maurille Ouamba, président du comité franco-panafricain d'organisation du colloque, secrétaire permanent de la société chimique d'Afrique centrale et des Grands Lacs, vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi, le représentant de l'OMS pays, le Dr Lucien Manga a lu le mot de la directrice régionale Afro de l'organisation. Les produits chimiques, a-t-il dit restent un domaine de travail prioritaire pour l'OMS. «Elle a adopté une approche globale axée sur le renforcement des liens entre l'environnement et la santé pour la gestion rationnelle des produits chimiques».

Le ministre Coussoud Mavoungou a, pour sa part, affirmé que la gestion rationnelle des produits chimiques demeurait donc incontournable pour protéger la santé publique et réaliser le développement durable dont l'Afrique a besoin. «La Chimie apparaît comme un outil essentiel capable d'apporter des solutions quitte à améliorer les conditions de vie du plus grand nombre, car son impact se fait sentir aussi bien dans la satisfaction des besoins essentiels tels qu'alimentaires, sanitaires et d'hygiène, que dans la lutte contre les parasites, les prédateurs, les vecteurs de maladies».

Les pays membres du COPED doivent adopter des approches globales axées sur le renforcement des liens entre la santé et l'environnement, a indiqué le ministre d'Etat Gilbert Ondongo. «Le thème de votre colloque se place ainsi au cœur des préoccupations de la vie de l'homme et des sociétés en général, sociétés africaines et congolaises en particulier. Souhaitons que ces préoccupations soient auscultées à la lumière des expériences passées tout en prenant en compte le profil des évolutions afin de mieux préparer le futur». L'intégration effective des considérations de santé et d'environnement dans les stratégies de développement, a-t-il poursuivi, demeure fondamentale et essentielle.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont suivi la leçon inaugurale sur:"Les conséquences sur la santé dans les changements climatiques" déroulée par Robert Sebbag, docteur en médecine. Il a affirmé notamment que la santé était une valeur universelle. C'est 250 à 350.000 morts qui sont liés aux changements climatiques. Le phénomène migratoire est de trois types : migrations politiques, économiques et climatiques. Ce phénomène est aussi lié à la santé.

Les sessions ont porté sur d'autres thèmes connus "La Chimie face aux défis sanitaires ruraux et urbains"; "Chimie analytique: science, société et échanges commerciaux" présenté par Christian Amatore et bien d'autres communications. Le lendemain, une autre série de sessions a eu lieu sur : "L'impact de la chimie sur notre vie quotidienne-Rôle du partenariat industrie-académie sur les développements scientifiques" présentée par Patrick Maestro : "Le financement de la recherche développée par les jeunes chimistes africains", par Luc Al-

La coalition congolaise «Publiez ce que vous payez»...

(CORAF), les relations entre la SNPC et l'Etat.

PWYP Congo, après de nombreuses interpellations du Gouvernement demeurées sans suite, s'interroge sur l'issue de cette situation qui constitue un réel manque à gagner pour l'économie congolaise déjà mise à mal non seulement par la baisse des prix, mais aussi de la production des matières premières.

En se fondant sur le non-respect des exigences pour lesquelles les progrès du pays sont attendus pour prétendre conserver le statut de conformité à l'ITIE, PWYP Congo rappelle que des mesures urgentes doivent être prises pour corriger ces faiblesses avant la prochaine validation en décembre 2019, au risque de voir le pays sortir du processus ITIE.

La coalition réitère sa demande sur la publication de l'accord

global de coopération entre la République du Congo et la République de Chine et encourage le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle sachant qu'il ne reste plus beaucoup de temps en rapport avec le deadline de 2020. Elle l'invite à réaliser et publier dans un court délai les rapports trimestriels sur les quantités et qualités de brut exportées (Rapports KPMG) à publier régulièrement les rapports ITIE conformément à l'exigence sur la ponctualité et la régularité de ces publications; à divulguer les accords commerciaux liant la République du Congo aux compagnies pétrolières; à réaliser et publier les cadastres pétrolier, minier et forestier et à opérationnaliser une feuille de route pour les divulgations systématiques.

Azer ZATABULI

Tarifs d'abonnement

Congo 6 mois Retrait sur place: 15.600 Expédié: 23.400 <u>1 an</u> Retrait sur place: 31.200 46.800 Expédié: France, Afrique

Francophone

182 Euros Autres pays d'Afrique 96 Euros 192 Euros <u>Europe</u>

96 Euros 192 Euros Amérique-Asie 100 Euros

200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ville de Dolisie

Le lycée d'excellence de Mbounda devient lycée Denis Sassou Nguesso

√ 'est au cours de la récente session ordinaire du Conseil municipal de Dolisie que les élus de cette assemblée locale ont adopté la délibération portant débaptisation du lycée d'excellence de Mbounda en lycée d'excellence Denis Sassou Nguesso. «Dolisie. avec son école de Mbounda, est la ville des lumières où ont été formés les premiers cadres de notre pays dont Denis Sassou Nguesso venu des contrées lointaines du septentrion. C'est donc à Mbounda, lieu de rencontre, de rassemblement, d'unité, de solidarité, de fraternité et d'expression de grandes vocations pour la liberté ainsi que le progrès que le jeune Denis Sassou Nguesso, aux côtés d'autres jeunes de sa géné-



Lycée d'Excellence de Mbounda

par la seule vertu du travail et le hesoin du bonheur de tous. Restaurée par son ancien élève devenu Chef d'état, l'école de Mbounda, comme l'aurait dit Alphonse de Lamartine a «donc une âme qui s'attache à notre âme» et Denis Sassou Nguesso, «la force d'aimer». Par l'acte de débaptisation de cet établissement en son honneur, le législateur local donne un sens à l'histoire à l'image de l'Université Denis Sassou Nguesso de Kintélé. C'est pourquoi, dans un élan d'amour et de profonde reconnaissance pour l'illustre fils et en application des orientations du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, et de l'alphabétisation, le bureau exécutif du Conseil municipal de la Commune de Dolisie invite instamment le plénum du Conseil à souscrire à la démarche». Tel est l'exposé des motifs accompagnant la délibération du Conseil municipal.

> Martial **MVOUMBI DIBOUBI**

ration, a sculpté son destin pour le lier à celui de la nation congolaise Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble

TANK SERVICES

Société par Actions Simplifiée à capital variable Au capital de FCFA : 1.417.000.000, RCCM n° CG/PNR/09 B 785 Siège social : Village Côte Matève, route de la frontière BP : 638, Pointe-Noire

REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TANK SERVICES SAS, en date du 02 Novembre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 04 Décembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 10 Décembre 2018, folio 237/4 N°255, l'assemblée générale a décidé de nommer :

- Monsieur Jean Michel NIETO, né le 11 Mars 1964, de nationalité Française, domicilié à Pointe-Noire, en qualité de Directeur Général de la société TANK SERVICES SAS:

- Monsieur Arnaud Pierre DELPOUX, né le 09 Février 1968, de nationalité Française, domicilié à Pointe-Noire, en qualité de Directeur Général Adjoint de la société TANK SERVICES SAS.

Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 3051 du 12 Décembre 2018.

Inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/09 B 785, en date du 06 Avril 2001.

Fait à Pointe-Noire, le 29 Janvier 2019.

Pour avis. Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

NECROLOGIE



La famille Kiakou a la douleur d'annoncer aux amis, connaissances et collègues, le décès de leur mère, sœur, tante, grand-mère, belle-mère, Véronique N'SIMBA MANTUADI, survenu, le 15 mars 2019, à Kinshasa (RD Congo) des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient à Brazzaville, au N°46 de la rue M'Poua Yves à La Base, arrêt la

L'inhumation aura lieu au cimetière privé Ma Campagne, le samedi 30 mars, après la messe de requiem en

la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 11h30, selon le programme

ci-après:

Vendredi 29 mars 13h: Arrivée de la dépouille au Beach de Brazzaville puis exposition au domicile familial

11h: Arrivée de la dépouille au domicile, sis rue M'poua Yves, N°46

Samedi 30 mars

11h30: Messe de requiem en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville 13h30: Départ pour le cimetière privé Ma Campagne 17h: Fin de la cérémonie

Pour tout contact: 06 444 35 91



Marie Nambou, Clément Matoumona, Maurice Biankounzou, Blaise Bikindou, Julienne Zonzika, Tsouba Nzouzi, Milandou Sayi et famille Mbembe remercient pour toute assistance morale, spirituelle, matérielle et financière: L'archevêque de Brazzaville, le secrétaire de la Conférence épiscopale du Congo, les abbés et les religieux, les grands séminaristes du grand Séminaire Emile Biayenda, la scholas populaire de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo, la direction et les travailleurs de l'Imprimerie Saint Paul, de La Semaine

Africaine, les responsables militaires, la mutuelle APR, la mutuelle Amis MACEDO, la chorale Père Durand de Ndona Marie et la chorale Immaculée de Notre Dame du Rosaire, amis et connaissances suite au décès de Ferdinand BAFOUIDINTSONI «MAJOSKY. MOND-ZELE, YA BAFER», décédé le samedi 9 mars 2019 à Brazzaville et, enterré le samedi 23 mars 2019 à Nsinga Banana Nkoukou, district

Ils demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse

Blaise BIKINDOU

Alexis Mourou Moyoka, médecin chef du Programme élargi de vaccination (PEV)

«Nous sommes satisfaits de l'organisation de la campagne contre la rougeole et la rubéole»

Le ministère de la Santé a organisé du 5 au 9 février 2019, la campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole. Placée sous le patronage du chef de l'Etat, cette campagne visait la vaccination de 2.264.159 enfants. Le médecin chef du Programme élargi de vaccination (PEV), Alexis Mourou Moyoka, dresse le bilan de cette campagne qui s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national. Interview.

**Quel bilan faites-vous de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole qui vient de se déroulée?

*Nous sommes en train de finaliser les résultats de la campagne. Certaines zones sont enclavées et que les districts sanitaires n'ont pas encore fait parvenir l'ensemble des données. Nous avons agi sur 45 districts sanitaires et nous sommes en possession des résultats de 39 districts. Cela veut dire qu'il y a des départements où l'on a la totalité des résultats et d'autres non. Globalement, le bilan est positif. Nous avons placé la cérémonie de lancement officiel sous le patronage du chef de l'Etat pour nous assurer de l'adhésion de l'ensemble de la population. L'activité s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national. C'est déjà en soi un succès. L'objectif visé était de sensibiliser 95% de la population pour les amener à adhérer à cette campagne et de pouvoir vacciner 95% des enfants âgés de 9 mois à 14 ans, en même temps que nous devions déparasiter systématiquement 95% des enfants âgés de 9 mois à 5 ans et les supplémenter en vitamine A. A l'heure actuelle, je peux dire en terme de bilan que sur 2.264.159 enfants attendus, à l'heure où je vous parle, nous pouvons dire que 2.128.810 enfants ont été vaccins.

**Pourquoi avoir inclus la supplémentation en vitamine A et le déparasitage systématique?

*Én matière de santé publique, l'objectif est d'intégrer toutes les interventions reconnues comme étant essentielles pour la survie et le développement de l'enfant. Et, nous savons que la vaccination est l'un des sous-secteurs dans le système de santé le mieux structurés. Donc, nous profitons du véhicule que représente la vaccination pour véhiculer les autres interventions que nous jugeons essentielles à la survie et au développement de l'enfant. C'est le cas de la supplémentation en vitamine A. Le rôle de la vitamine A dans l'amélioration de la croissance de l'enfant est démontré. La vitamine A contribue surtout à la protection de la vision. C'est un élément important pour protéger la vision face aux risques tout au long de la croissance d'un individu. Vous savez lorsqu'un individu devient malvoyant ou non voyant, c'est un fardeau pour la société. Donc, cette intervention est essentielle.

Quant au déparasitage systématique, nous savons que les parasitoses intestinales sont un facteur d'alourdissement de la malnutrition dans nos pays. Un enfant peut bénéficier d'une alimentation équilibrée, mais s'il est poli parasité, si au niveau intestinal il est porteur chronique de parasites, ceux

si empêchent une bonne absorption des aliments qui lui sont apportés et qui sont pourtant en quantité et qualité suffisantes mais dont l'organisme ne tire pas profit.

**L'un des objectifs visés pour cette campagne était, selon la ministre de la Santé, de ramener à moins de 20% le taux d'enfants non vaccinés au Congo. Croyez-vous que cet objectif sera atteint? *Le Congo a adhéré au plan d'action mondial pour les vac-cins 2011-2020. C'est ce plan qui a ouvert la décennie de la vaccination avec les objectifs visés au niveau mondial pour faire reculer les maladies évitables par la vaccination et même certaines maladies comme la poliomyélite. Dans ce plan d'action mondial pour les vaccins et la vaccination, il y a un volet intitulé: élimination de la rougeole. Au niveau Afrique de l'OMS, il a été élaboré en s'inspirant de ce plan mondial, un plan régional d'élimination de la rougeole. Dans les stratégies pour atteindre l'objectif, on a estimé que l'introduction du vaccin combiné rougeole-rubéole faisait partie des stratégies pour atteindre cet objectif. Il est établi que ce vaccin combiné est plus efficace que le vaccin anti rougeoleux simple qui était utilisé contre la rougeole. Même contre la rougeole seule, le vaccin combiné est plus efficace. L'avantage de ce vaccin, c'est de réunir en une seule



Alexis Mourou Moyoka

injection la protection contre deux maladies dont l'une est mortelle et l'autre invalidante.

**Quels autres avantages tire-t-on d'une campagne vaccinale de masse?

*Nous savons que dans les indications qui sont surveillées en matière de vaccination, il y a la couverture vaccinale et le nombre d'enfants non vaccinés. La couverture vaccinale nous permet de regarder globalement district par district et dans le pays, combien d'enfants ont été vaccinés par rapport à la cible attendue. En même temps, nous voyons combien d'enfants ne sont toujours pas vaccinés. Plus la couverture vaccinale augmente, moins il y a des enfants non vaccinés. Le but comme nous disons, c'est d'atteindre moins de 20%. Et, cet objectif est tout à fait à notre portée puisque la couverture vaccinale au moment où nous vous parlons est estimée à 75%. En réalité, il n'y a que 25% d'enfants qui ne sont pas vaccinés.

**Etes-vous satisfait de l'or-

ganisation et du déroulement de cette campagne?

*Nous sommes satisfaits globalement de l'organisation de cette campagne. Evidemment dans une activité d'une telle ampleur, il y a toujours des éléments de réflexion, des lecons que nous allons tirer pour améliorer les prochaines campagnes de même nature. L'un des éléments qui nous a perturbé, c'est le planning au niveau des écoles qui n'était pas bien diffusé, la coordination n'étant pas bien faite entre le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement. Il s'est avéré que certaines écoles n'avaient pas pris le soin d'informer les parents pour qu'ils ne puissent pas amener leurs enfants scolarisés vers les centres de santé intégrés pour aller s'ajouter aux enfants non scolarisés. Cela a créé de longues files d'attente et mis en difficulté les parents. Ce sont des choses qui méritent d'être améliorées.

Propos recueillis par Cyr Armel YABBAT-NGO

tabourets. Puis ses amis l'ont arrosé de bière sous les regards impuissants des parents biologiques, qui ont laissé faire par peur de représailles

Coup d'oeil en biais

Un cercueil au bistrot

Il était un adepte de Bacchus, «son cercueil doit être aspergé d'alcool». C'est l'insolite spectacle dont ont été gratifiés parents

et amis ayant entouré leur fils, neveux et ami décédé la semaine passée à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Tout allait normalement jusqu'au moment où des jeunes se sont em-

parés du cercueil, l'ont conduit dans un troquét et déposé sur des

Les compagnies aériennes

n'en font qu'à leur tête

Des billets vendus sans tenir compte de la capacité d'accueil des avions, des passagers de dernière heure embarqués à la sauvette en lieu et place des clients ayant acheté leurs billets plusieurs jours avant et dûment enregistrés, non-respect des sièges indiqués sur la carte d'embarquement... Autant d'agissements de certains agents des compagnies aériennes congolaises qui causent des désagréments aux clients, se plaignent ces derniers. Ces griefs reviennent régulièrement, presqu'à chaque voyage au départ de Brazzaville ou de Pointe-Noire.

Un minibus termine sa course dans un caniveau à Mayanga

Le matin du mercredi dernier à Mayanga, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, un minibus Hiace a été la curiosité des passants et du voisinage. Son chauffeur, imprudent et ne maîtrisant plus le volant, l'avait jeté dans un caniveau, à hauteur de l'Ecole Fulbert Youlou. Le véhicule, immobilisé, était incliné, deux roues dans le caniveau et les deux autres en l'air. De plus en plus de conducteurs de bus sont des chauffards: comment obtiennent-ils le permis de conduire?

La liberté provisoire ne peut-elle pas les concerner?

Jean-Didier Elongo, condamné dernièrement par la Cour d'appel à 24 mois d'emprisonnement ferme pour «détournement de fonds publics», respire l'air de la liberté depuis quelques semaines. Il s'agit d'une liberté provisoire de trois mois, dit-on, pour se soigner. Théoriquement, au terme de ses soins, il devrait repartir à la Maison d'arrêt et y purger le reste de sa peine. D'autres condamnés pour des crimes différents comme l'atteinte à la sûreté de l'Etat, et ayant de gros soucis de santé sont toujours maintenus en détention. Peuvent-ils, eux-aussi, bénéficier d'une liberté provisoire? C'est la question que se posent les Congolais.

Dur, dur d'être étudiant congolais à l'étranger

C'est ce que l'on pourrait dire des étudiants congolais inscrits dans les universités en Europe, en Afrique, en Amérique, etc. L'Etat congolais honore difficilement ses engagements financiers vis-àvis d'eux, le Trésor public ne disposant pas de liquidités. Vivant loin de leurs familles, ces étudiants se retrouvent souvent sans ressources. Ceux de Cuba, par exemple, accumulent actuellement 26 mois de bourse impayée. Ils se sentent abandonnés à eux-mêmes, sans aucun soutien. Selon nos sources, ils ont adressé des correspondances à plusieurs membres du Gouvernement, dont le Premier ministre Clément Mouamba. Ils ont récemment écrit une lettre ouverte au Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, dans l'espoir que cette fois-ci leur situation sera régularisée.

Un collège sans enseignants des mathématiques à Mayoko

Le CEG Louba de Mayoko, dans le Niari, fonctionne normalement. Cependant, la direction de cet établissement déplore le manque criard de professeurs de mathématiques. Des élèves ont fait tout le cycle secondaire sans avoir suivi un seul cours de mathématiques, alors que cette matière est fondamentale. On comprend pourquoi, outre la mauvaise qualité de l'enseignement, les résultats enregistrés par le CEG Louba au Brevet d'études du Premier cycle (BEPC) ont été médiocres ces dernières années. Plusieurs établissements du pays se trouvent dans la même situation, dans d'autres disciplines. Ils sont obligés, parfois, de recourir aux étudiants sans formation, pour combler le déficit en enseignants.

La DGST: recadrer sa mission, soutient Tsaty-Mabiala

Il y a eu à l'Assemblée nationale un débat passionnant le jeudi 21 mars dernier pour l'adoption ou non du projet de loi portant missions, organisation et fonctionnement de la police, notamment le texte sur les attributions de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Le chef de file de l'Opposition, Pascal Tsaty-Mabiala, est monté au créneau pour dire que la DGST serait détournée de ses missions cardinales dont la plus essentielle repose sur «le renseignement». Pour lui, la DGST est transformée malheureusement en simple organe de «répression» et d'incarcération «des opposants politiques». Ses attributions doivent être recadrées afin de lui donner une nouvelle ligne directive, avait-il proposé.

Une société encaisse des milliards et disparaît

Au Congo, il y a toujours des opérateurs économiques qui encaissent de l'argent, sans pour autant lancer les travaux pour lesquels ils sont payés. C'est ce qui a été par exemple constaté dans la Lékoumou par le directeur général de l'entretien routier. Une société, Afric-pesage, a encaissé plus de 90 milliards de francs CFA correspondant à la construction de 10 stations de contrôle des charges et à la livraison de 10 ponts-bascule de pesage camion. Plus d'un an après la signature du contrat, rien n'est fait, l'entreprise est portée disparu.

Zone économique spéciale de Pointe-Noire

A vos marques, prêts, partez!

Une étape cruciale vient d'être franchie dans la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Il s'agit, de la signature, le 25 mars 2019, d'un protocole d'accord pour la fourniture de l'électricité à partir du gaz, entre le président du Conseil d'administration de la société Coidic. Zhou Chao, et la partie congolaise, représentée par les ministres Jean-Jacques Bouya de l'Aménagement du territoire et des grands travaux et Gilbert Mokoki, des Zones économiques spéciales.

out laisse à croire que les choses vont vraiment démarrer bientôt. «Nous avons encore d'énormes progrès à réaliser, notamment avec les ministres impliqués», a fait constater Zhou Chao, en évoquant en substance la réalisation des études d'impact environnemental, ainsi qu'un nouvel accord en vue de la création de la société à capitaux mixtes censée assurer le financement des zones économiques spéciales, tout comme le développement des projets connexes, avec la construction du port, de la centrale électrique et les in-



Echange des parapheurs entre le ministre Mokoki et Zhou Chao

frastructures du gaz.

«Le développement des zones économiques spéciales est très complexe et, surtout, la question de la mise à disponibilité des terres que nous allons examiner avec le Gouvernement congolais», a souligné Zhou Chao qui, néanmoins, s'est réjoui de la signature de ce protocole d'accord: «Je peux dire que cela a été un grand progrès pour le projet et permet d'attirer les industriels dans la zone économique spéciale».

Le ministre Gilbert Mokoki a estimé que le travail sera fait de façon progressive. «Le signal sera donné lorsque nous aurons commencé à faire les expropriations», a-t-il signifié.

Pour Jean-Jacques Bouya, la production de l'électricité est la clé du développement de la zone économique spéciale. «Le pays dispose de réserves intéressantes en gaz pour pouvoir apporter de l'électricité et des industries», a-t-il déclaré, tout en rassurant les Congolais que ce projet va se matérialiser sur le terrain à partir de cette année.

KAUD

DEVELOPPEMENT

Fondation Tony Elumelu

Les entrepreneurs congolais bénéficieront de financement

a Fondation Tony Elumelu (TEF), qui s'engage pour l'autonomisation des entrepreneurs africains, a dévoilé vendredi 22 mars 2019 les noms des candidats sélectionnés pour la 5e édition 2019 de son programme d'entreprenariat à Abudja, au Nigéria. A Brazzaville, cette cérémonie a été suivie en direct à partir des réseaux sociaux, sous la houlette de Loriane Dzon, directrice de communication de la Banque UBA.



Photo de famille avant l'annonce des candidats sélectionnés

Parmi 216 000 postulants à travers 54 pays africains, 3050 candidats ont été retenus pour bénéficier d'un financement. 15 lauréats du Congo-Brazzaville ont été sélectionnés sur 92 présentés, dont 3 femmes.

Il s'agit de Mon-Desir Christ Benny-Faye Kola Badiya dans le domaine de l'Agriculture (AgriBusiness, Farming), Prince Mel Gautier M'Boungou Batantou, (Transportation), Yves-Blandis Ganfere (Education And Training), Steve Ndende (ICT), Yannick Kianguebeni Biavanga, (ICT), Saint Eudes Bissala (ICT), Safi Therèse Kalunga (Commercial/Retail), Dave Richel Kayi Niakounou (Manufacturing), Diderot Roberon Litsoki, Agriculture (Agri-Business, Farming), Roderick Horcky Matoundou (Manufacturing), Olga Mwakassa Mbondo (Professional Services), Gael Romeo Waste Moulene Moukoko (Management), Bibi Pankima N'tsoumou (Professional Services), Marco Erickson Passy Kengani (Manufacturing) et Chancy Samba Boudimbou, Agriculture (AgriBusiness, Farming).



Des entrepreneurs

Les 15 candidats suivront une formation de 12 semaines dans différents domaines. Une fois les 12 semaines écoulées, ils rédigeront un business plan qui sera soumis en ligne et analysé par un partenaire de la Fondation. Pour obtenir le financement, ces candidats doivent remplir trois conditions: suivre la formation de 12 semaines, avoir le business plan validé par le cabinet Accenture et avoir un code bancaire ouvert à UBA. Le compte doit être intitulé au nom de l'entreprise. Si les trois critères sont validés, ils recevront le financement de la Fondation Tony Elumelu.

«Je suis très heureuse que nous ayons 15 jeunes entrepreneurs congolais dont 3 femmes qui ont réussi à proposer des projets au niveau de la Fondation et permettre de représenter le pays. Avoir des projets, créer des entreprises, créer des emplois, c'est bénéfique pour l'ensemble du pays, cela permet aussi aux jeunes de s'émanciper, de réaliser leur rêve et de travailler dans le secteur qu'ils ont eux-mêmes choisis. Ces jeunes ont rejoint la grande famille des lauréats de la Fondation Tony Elumelu. Ils auront trois mois de formation, mis en contact avec un mentor dans le secteur dans lequel ils évoluent pour bénéficier de leur expérience et de leur conseil pour réaliser leurs projets», a affirmé Loriane Dzon.

Afin de faire bénéficier sa trousse d'outils d'entreprenariat éprouvé au grand nombre d'entrepreneurs, la Fondation Tony Elumelu (TEF) avait lancé en 2018 TEFConnect, la plateforme de réseau numérique pour les entrepreneurs africains. Cette plateforme, qui compte actuellement plus de 400.000 utilisateurs, offre aux entrepreneurs la possibilité de se mettre en réseau, de suivre des formations et de nouer des partenariats d'affaires afin de développer leurs activités au-delà des frontières physiques. Au cours des quatre premières années depuis le lancement de son programme d'entreprenariat, la Fondation Tony Elumelu a autonomisé 4 000 entrepreneurs africains et indirectement 470 autres entrepreneurs avec l'appui des partenaires de la Fondation.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Dans l'enceinte du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), les visiteurs sont accueillis par une odeur insupportable. Où sont passés les agents d'entretien qui devraient assurer la propreté dans ce centre?

A.NK.-K (Plateau, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Concertation sur le marché des titres à souscription libre

Des perspectives économiques timides attendues en Afrique centrale

Le ministère des Finances et du budget, à travers la direction générale du Trésor, a organisé mardi 19 mars dernier à Brazzaville, une première concertation de cette année 2019 avec des spécialistes en valeurs du trésor, notamment les banques, les entreprises et les sociétés d'assurance, ainsi que les particuliers. Cette concertation a été ouverte par Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, en présence de Wilfrid Ossié, conseiller du directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). La concertation avait pour objectif de faire l'évaluation de l'évolution du marché financier et informer les spécialistes en valeurs du trésor dans les meilleurs délais des décisions portant sur tout sujet d'intérêt commun.

n 2018, une seule concertation a pu avoir lieu au mois de septembre dernier. Cela s'est avéré très insuffisant. Le principe voudrait que les concertations se tiennent au moins quatre fois par an. Ces concertations sont une initiative du trésor public. Depuis son entrée en 2017 sur le marché des titres à souscription libre, nonobstant la conjoncture économique morose et difficile, le trésor public réalise de bonnes performances. Le montant global mobilisé dans le compartiment des Bons de trésor assimilables en 2017 était de 23,7 milliards de francs Cfa. Ce montant a été triplé en 2018, soit 72.5 milliards de francs Cfa. Pour cette année 2019, jusqu'à la fin du mois de mars, le montant recueilli est déjà de 35 milliards de francs Cfa.

Et jusque-là aucun défaut de paiement n'a été signalé, soulignent les experts du Trésor. Pour une meilleure compréhension, la concertation a été appuyée par la présentation de deux communications, sur «Organisation et fonctionnement du marché des titres publics» développé par Gatien Ondaye Obili, chef de service crédit, marchés des capitaux et contrats des banques à la direction nationale de la Banque des Etas de l'Afrique centrale (BEAC), et le second exposé a porté sur «Emission et



La tribune à l'ouverture des travaux

gestion des valeurs du trésor». Ce thème a été présenté par Raymond Yoka Ikama, agent de la direction générale du trésor. Wilfrid Ossié a précisé que la réforme vise à mettre en place des instruments qui permettent aux pays de compter d'abord sur leurs propres forces, à mobiliser l'épargne intérieure. «Le marché monétaire est un marché de court terme qui est le canal essentiel par lequel la banque centrale intervient au niveau de la politique monétaire. Ce marché comprend les marchés interbancaires. C'est un marché par lequel les banques doivent s'échanger de la liquidité. Les marchés financiers comprennent les marchés d'éthique publique à souscription libre et les marchés de type privé que sont les bourses de valeur».

Henri Loundou a souligné que les perspectives économiques des pays de la CEMAC devraient timidement s'améliorer grâce aux efforts des Gouvernements dans la mise en œuvre des réformes budgétaires.

Philippe BANZ

Mireille Ngazo, Entrepreneure

Mettre en place des actions pour aider les femmes à se développer

'Association Evanetwork, est une association qui s'occupe de l'autonomisation des femmes. Elle met en place des actions pour aider les femmes à se développer. Sa présidente Mireille Ngazo est aussi directrice de l'Ecole supérieure du commerce et d'industrie du Congo (ESCIC) basée à Pointe Noire. Une école qui forme au diplôme universitaire notamment le bachelor, le master on business administration (MBA). Evanetwork est une jeune association créée en 2018 qui permet aux femmes d'animer des ateliers sur plusieurs domaines comme le développement personnel et sur la partie financière, en montant leurs projets d'entreprenariat. «On ne peut construire une société parce qu'il y a des entreprises. Nous avons des défis au Congo dans tous les domaines d'activités. Et ces défis vont être relevés entre autres par les entreprises qui vont prendre en charge les besoins des Congolais en terme d'alimentation, de nourriture. Ces activités vont être déployées par des entreprises», précise-t-elle. Son travail est de transmettre ce qu'elle sait, ce qu'elle apprend à ses étudiants, ses clients, ses collaborateurs de manière à ce qu'ils montent en compétences, qu'ils en sachent le mieux à être efficaces et pour relever les défis qui sont les leurs au quotidien.



Mme Mireille Ngazo

Mme Mireille Ngazo a une grande détermination, une grande ambition en embarquant beaucoup de femmes et jeunes filles, afin qu'elles s'autonomisent. Sa chance est d'avoir un époux qui partage la même vison qu'elle, et l'accompagne. Pour se lancer dans l'entreprenariat, souligne-t-elle, il faut savoir ce que l'on veut, il faut être une femme forte qui ne pleure pas devant une difficulté, dès qu'on a un problème, on cherche des solutions.

Agée de 50 ans, mère de trois enfants, Mme Mireille Ngazo est titulaire d'une maîtrise en sciences de gestion à la Sorbonne en France. Elle a un diplôme d'études spécialisées et supérieures en création, reprise et développement des Petites et moyennes entreprises (PME). Pendant 15 ans, la directrice de l'ESCIC a travaillé dans les compagnies de téléphonie mobile en France, dans le service client, dans la formation, dans la gestion de prestataires. Revenue au Congo, elle a travaillé dans l'immobilier et jusqu'à devenir directrice de l'ESCIC, remplacant son époux.

A. N'K-K.

Université Marien Ngouabi

Pour l'autosuffisance alimentaire grâce aux femmes

ans le cadre du mois de mars dédié aux droits de la femme, les femmes évoluant dans les différentes entités de l'Université Marien Ngouabi ont participé vendredi 22 mars 2019 à une causerie-débat, organisée par le secrétariat général de cet établissement supérieur sous le thème: «L'implication de la femme congolaise dans la lutte contre l'autosuffisance des produits de base». Trois communications ont marqué cette journée animée tour à tour par le professeur Delphine Edith Adouki, maître de conférences agrégée de droit public, sur «Les droits de la femme rurale»; «l'implication de la femme dans l'agriculture, l'élevage et la pêche» présentée par Mme Helene Dembé, ingénieure agronome, et sur la «Transformation et conservation des produits», par le professeur Geneviève Maloumbi. En présence de Mme Belinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, marraine de l'événement.

Une vue des femmes



Selon les études menées par la FAO, la femme rurale est le pilier de la production, avec 80% des denrées alimentaires, à travers le monde. Un demi-milliard de personnes consomment le chikwangue ou manioc, que 80% des Congolais consomment comme produit de base. Les Nations Unies ont lancé 17 objectifs du développement durable qui concernent 169 activités bien ciblées, parmi eux la production agricole. Le Congo, pays à revenu intermédiaire, importe près de 90% de ses produits alimentaires de l'étranger, alors que son sol est fertile et cultivable.

Cette causerie-débat a mis l'accent sur la production du manioc, qui par ses dérivés, le tubercule, le foufou et le gari, supprime la faim avec une sensation de satiété qui dure 8 heures de temps, contrairement au riz dont la sensation de satiété ne dure que 3 heures.

La femme congolaise est confrontée à plusieurs problèmes d'ordre organisationnel et structurel qui freinent le développement et l'épanouissement de l'agriculture. Elle a besoin d'être aidée par les opérateurs économiques congolais qui devraient investir dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, afin de lutter contre la faim, la malnutrition ; réduire la sécurité alimentaire, relever les défis alimentaires pour que les Congolais mangent bio, c'est-à-dire des aliments sans engrais chimiques.

Ainsi, les pouvoirs publics ont intérêt à créer un cadre juridique et institutionnel de la protection de la femme rurale pour qu'elle soit plus dynamique et plus consciente de leurs potentialités.

L'auditoire, qui a apprécié le niveau des débats, a formulé quelques recommandations: création d'une foire agricole dans les grandes villes du pays pendant la première semaine du mois; doter la femme rurale des outils nécessaires de travail pour prétendre à une gouvernance alimentaire autonome.

Pascal BIOZI KIMINOU

Marrakech (Maroc)

Le différend régional sur le Sahara marocain au cœur d'une conférence

Il s'est tenu à Marrakech, au Maroc, le 25 mars 2019, la Conférence ministérielle africaine sur l'appui de l'Union africaine au processus politique des Nations Unies sur le différend régional sur le Sahara. Pour le ministre marocain des Affaires étrangères Nasser Bourita, cette réunion se tient à un moment où l'Afrique fait face à des défis substantiels, qui exigent que l'«on se rencontre plus, que l'on se concerte plus et que l'on travaille davantage ensemble. Aujourd'hui à Marrakech, demain dans d'autres villes africaines, on doit pouvoir nous réunir dans différents formats, pour avancer sur les sujets importants pour l'Afrique», à dit Nasser Bourita.

e continent africain, a-t-il soutenu, «est arrivé, aujourd'hui, ■à un stade de maturité. Notre responsabilité est de lui donner les conditions de sérénité, pour l'optimiser. La Décision 693 adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, à Nouakchott, en juillet 2018, sur la guestion du Sahara marocain, contribue, assurément, à installer la sérénité dans les travaux de l'UA sur la question du Sahara marocain. Elle replace la guestion du Sahara marocain dans son cadre idoine: celui des Nations Unies. Elle, permet, de ce fait, de dépolluer les travaux de l'UA, et d'immuniser l'Union face à toute tentative inappropriée de la dévier du chemin de l'unité et de



Le ministre Nasser Bourita (au centre)

l'intégration. Dès lors, elle préserve la cohésion de notre organisation. face à une question qui l'a toujours

Au terme de leurs travaux, les Etats africains membres de l'Union africaine ont convenu, entre autres, de réaffirmer leur attachement indéfectible à une Afrique unie, stable, proactive et prospère, parlant d'une seule voix et à même de répondre aux défis multidimensionnels du monde complexe d'aujourd'hui et de demain: mettre en œuvre la vision concertée des Chefs d'Etat et de Gouvernements, consacrée lors de la 31e session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue les 1 et 2 juillet 2018 à Nouakchott (Mauritanie), au sujet du différend régional sur le Sahara; saluer, à cet égard, l'adoption, à l'unanimité, de la décision Assembly/AU/Dec.693 (XXXI), sur le rapport du président de la Commission de l'UA sur la question du Sahara, qui réaffirme

l'exclusivité des Nations Unies en tant que cadre de recherche d'une solution politique, mutuellement acceptable, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara; se féliciter de la mise en place, par la décision 693, du mécanisme de la Troïka de l'UA pour apporter un soutien efficace aux efforts conduits par les Nations Unies; réaffirmer le rassemblement autour d'une mise en œuvre constructive et efficace du mandat de la Troïka de l'UA, qui consiste à protéger, à appuyer et à préserver l'intégrité du processus politique en cours dans le cadre exclusif des Nations Unies. sous la supervision du Conseil de sécurité et sous les auspices du secrétaire général, en vue de parvenir à «une solution politique, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara qui repose sur le compromis».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Gabon

Réhabilitation des ponts et voiries de la capitale

Le ministre de l'Equipement, des infrastructures et des travaux publics, Arnaud Calixte Engandji Alandji, a annoncé dans l'urgence le démarrage des travaux de sécurisation de protection des ponts Setrag et Nomba ainsi que l'assainissement des voiries au quartier I.A.I., au carrefour F.O.P.I et Cocotiers. C'était au cours de sa visite d'inspection effectuée lundi 25 mars 2019 sur les zones endommagées afin d'améliorer les conditions de vie et de circulation des habitants et tenir en compte la vision du président Ali Bongo.

a visite du ministre Engandji Alandji intervient au ■lendemain de nombreuses inondations survenues ces derniers mois et la récurrence des accidents de la circulation dans certains axes de la commune de Libreville et d'Owendo. Il a fait cette décente pour faire l'état des lieux des différents ponts et voiries endommagés et procéder au lancement des travaux de réhabilitation. Il s'agit notamment du pont Setrag et Nomba, au quartier I.A.I, au carrefour F.O.P.I et les Cocotiers. Le lancement de ces travaux par le ministre de l'Equipement est pour accélérer les réformes qui transformeront le Gabon. Ce projet qui a débuté depuis le 8 mars suit son cours et sa durée d'exécution est de 30 mois: il couvre 120 voiries comprenant huit giratoires et répartis en



Les ministres Arnauld-Calixte Engandji-Alandji et Tony Ondo-Mba

cing secteurs dans les villes communes ou arrondissements concernés. Après son rétablissement et le retour au pays, le président Bongo a souhaité un changement et a prévenu ces ministres sur leurs responsabilités face au Parlement qui est prêt à contraindre à remplacer un ministre qui ne serait pas à la hauteur des attentes.

C'est une sorte de surveillance parlementaire, mais le président continue d'avoir ses prérogatives, sans se limiter à un rôle d'arbitrage. C'est ainsi que le ministre de l'Equipement s'est rendu à la Direction provinciale des travaux publics de l'Estuaire pour s'imprégner du bon fonctionnement des engins qui très prochainement seront à

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques

pied-d'œuvre dans le cadre des missions régaliennes d'entretien routier dévolues à son département ministériel.

Pour faire face à ces travaux, une enveloppe de 116 milliards de F. CFA a été octrovée par la Banque mondiale pour encourager l'Etat gabonais aux efforts faits en matière de réforme économique. Ce prêt servira dans le secteur de la santé, l'assainissement de la gestion des finances publiques et aussi la diversification de l'économie. Le contrat a été signé par le ministre de l'Economie et la Directrice de l'institution pour l'Afrique centrale.

> **Gad TATY** (Stagiaire)

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BACONGO
N° 95/19/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

et de la Propriété Foncière de Bacongo-Brazzaville

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N° 1	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	<u>Quartiers</u>	Arrondis / Département	Requérants				
1	4618 du 28/12/18	Section BH2, Bloc 2 Plle 4, Sup, 452,83m2	Massissa	Madibou	DIKAMONA Marcelle Brigitte				
2	4676 du 30/01/19	Section G, Bloc 92, Plle 7, Sup. 355,72m2	106 Avenue des 3 Francs (Ex Gyenemer)	Bacongo	Mme BANZOUZI Ella Gwladys Trésor				
3	4326 du 24/05/18	Section BJ, Bloc 109, Plle 53bis, Sup. 335,27m2	Mbouono	Madibou	Mme KAYI NTIETIE Christelle Nadia Susy				
4	4692 du 18/02/19	Section B2, Bloc 98, Plle 7bis, Sup. 180,00m2	78 bisrue Sita Jérôme (Qtier Ngangouoni)	Makélékélé	KOUKOUIKILA KOUSSOUNDA Félix				
5	4572 du 26/11/18	Section G, Bloc 148, Plle 14, Sup. 925,81m2	Av. Simon KIMBANGOU N°361	Bacongo	MALONGA Philibert				
6	4511 du 27/09/18	Section AK, Bloc 49, Plle 13 bis, Sup. 140,01m2	Rue Ntima	M'filou	MALENGA MOUVOUEMBA Suldant				
7	19304 du 14/08/18	Section / Bloc / Plle / , Sup. 1600,00m2	Kintele	Pool	MFERA Charlemagne				
8	4684 du 02/08/19	Section / Bloc / Plle / Sup.13556,81m2 soit 1ha35a60ca	Village Ntoula (S.P de Goma Tsé-Tsé)	Pool	Enfants BOUMPOUTOU				
9	19534 du 04/06/18	Section / Bloc / Plle / Sup. 660,00m2	PK 45, Qtier Ngakouba (S.P. d'Ignié)	Pool	DUSABE Jean Paul				
10	199921 du 04/02/19	Section / Bloc / Plle / Sup. 5000,00m2	Village Maty (S.P d'Ignié)	Pool	Mr NGOUELONDELE Hugues				
11	4640 du 18/01/19	Section C2, Bloc 108, Plle 16, Sup. 8,976,23m2	Mpissa	Bacongo	SCI - ACACIA				
12	4587 du 11/12/18	Section B2, Bloc 69, Plle 13bis (Ex 1057-S) Sup. 186,30m2	Rue Jacob Binaki N°94 (Diata)	Makélékélé	ROSELLI TATY Jules Clévi				
13	4429 du 23/07/18	Section AS, Bloc 118, Plle 4 , Sup. 784,00m2	N°2 Avenue Bikakoudi	Madibou	Mr BIKAKOUDI Jean Baptiste				
14	4638 du 17/01/19	Section AT, Bloc 41, Plle 01, Sup. 204,08m2	2 ,rue Moussala	Moungali	Mlle NGOMA Nourha Geneviève				
15	4125 du 23/11/17	Section AF, Bloc 25, Plle / Sup. 858,37m2	Quartier 107 Kingouari	Makélékélé	MATINGOU Anasthasie Irène				
16	12113 du 16/03/15	Section / Bloc / Plle 1;2;13 et 14, Sup. 1977,89m2	Kombé	Madibou	NONO LOUSSAKOU Daniel				
17	3556 du 20/09/16	Section / Bloc / Plle 03, Sup. 459,13m2	Kombé	Madibou	DIAKABOUANA FAUSTINE				
18	3310 du 01/04/16	Section A, Bloc 5 , Plle 11, Sup. 407,16m2	Rue Des Jardins N°1 bis (Mouk/Ngou)	Makélékélé	MASSAMBA Edgard				
19	4687 du 12/02/19	Section F, Bloc 10, Plle 12 (ex 07) Sup. 313,70m2	41, rue Moll	Bacongo	Mr BANSIMBA Théophile				
20	4590 du 13/12/18	Section G , Bloc 52 , Plle 03, Sup. 119,46m2	46, rue Balou constant	Bacongo	Enfants OKETE MOKE				
21	6785 du 08/11/12	Section C3, Bloc 134, Plle 45, Sup. 1097,39m2	Av. Sita Diat Tsiolo	Makélékélé	PADI Fidèle				
22	4654 du 24/01/19	Section BH2 , Bloc 99, Plle 05 , Sup. 745,97m2	Rue Kimbadio (Massissa)	Madibou	Mme MAYENNE Liliane Renée				
23	4630 du 07/01/19	Section F, Bloc 71 , Plle 13bis, Sup. 230,71m2	105 bis Mpossi Masseke (Ex Rue Berlioz)	Bacongo	Mr MALONGA BALOSSA Nazaire Parfait				
24	4639 du 17/01/19	Section E . Bloc 67, Plle 12, Sup. 149.56m2	10bis, rue Kitengué (quartier 25 Nkéoua)	Bacongo	Mlle NGOMA TSIAHOU Sarha				
25	4637 du 17/01/19	Section AP2, Bloc 158 , Plle 11, Sup. 317,51m2	5, rue Moupanou (Mouhoumi)	M'filou	Mlle NGOMA PEMBE Asnathe Mariana				
26	4642 du 18/01/19	Section A3, Bloc 119 (ex 35), Plle 2 (ex 58), Sup. 432,17m2	58 rue Massamba (Château d'eau)	Makélékélé	Mr KIMPO Jean Pierre				
27	3235 du 02/03/16	Section A, Bloc 28, Plle 20, Sup. 143,24m2	34bis rue Saint Lazare	Makélékélé	TSASSA KOUMBA NTANI Sara Laurenne et TSASSA LOULENDO Gloirdie				
28	4634 du 14/01/19	Section Zone non Cadastrée , Sup. 193,04m2	Nganga Moumpala (Qtier 11 Ntsangamani)	Madibou	Mr ANGOUMBA ZINGA Richard				
29	4633 du 14/01/19	Section BH , Bloc 58, Plle 08 , Sup. 461,36m2	Quartier Massissa	Madibou	Mme BOUESSO Sandrine Patricia				
30	3589 du 11/10/16	Section BK , Bloc / Plle ./ Sup. 16,203,79m2	Quartier Kombé	Madibou	Mr MAVOUNGOU Guy Stanilas				
31	4227 du 14/03/18	Section AB . Bloc 64. Plles 7 et 19 . Sup. 6.136.54m2	Av. J. Miéhakanda (Q.Mantimou)	Madibou	HOMBESSA DONA Augustine				
32	4693 du 19/02/19	Section B2, Bloc 146, Plle 14, Sup. 380,00m2	46. rue de la Piscine (Diata)	Makélékélé	EGLISE SOLEIL COUCHANT TABERNACLE				
33	3842 du 23/02/17	Section Bloc / Plle / Sup. 257025,00m2 soit 25ha 70 a 26 ca	Village MADIDI (S.P de Kinkala)	Pool	DIATOULOU Prosper				
34	3565 du 22/09/16	Section AS , Bloc / Plle 02, Sup. 2851,41m2	Quartier Moussosso route de OMS	Madibou	MIZINGOU Guy Omer				
35	4674 du 29/01/19	Section AB , Bloc 88 , Plle 12, Sup. 592,59m2	rue Alphonse Massamba Debat	Madibou	MOUNKALA MAHICKA Armel Hervé				
36	4673 du 29/01/19	Section AB , Bloc 88, Plle 6, Sup. 413.41m2	rue Alphonse Massamba Debat	Madibou	MOUNKALA MAHICKA Armel Hervé				
37	4652 du 24/01/19	Section A3, Bloc 66, File 6, Sup. 413,41112 Section A3, Bloc 44, Plle 12, Sup. 184,59m2	23 rue Massembo Loubaki	Makélékélé	MBOUNGOU MOISE Téddy Franck				
38	4589 du 11/12/18	Section Zone non Cadastrée, Sup. 400,00m2	Quartier 710 Kiélé Tenare (Sadelmi)	M'filou	Mme MENGO NGOUNDA Colette				
39	4564 du 19/11/18		73 rue Ngabi Barthélémy	Moungali	Mr SILOU Adolphe				
39 40	4152 du 27/12/17	Section AT, Bloc 8 (ex 108) Plle 40 (ex 9) Sup. 395,37m2 Section G, Bloc 125, Plle 2, Sup. 140,55m2	Rue Mafouta Sebastien		EBOUILLI née POATI KAMBISSI Amanda Rennée				
40	4152 du 27/12/17 4260 du 12/04/18		Rue Toussima Ferdinand (Quartier Ngambio)	Bacongo M'filou					
41 42	4260 du 12/04/18 4555 du 09/11/18	Section / Bloc / Plle 2 , Sup. 400,00m2			Mr BAKOUMBISSA MOUSSAKANDA Gaby Love				
42		Section C2, Bloc 97, Plle 11, Sup. 439,68m2	458, rue Mbiémo (Quartier Mpissa)	Bacongo	Mr ZICKHY MIFOUNDOU Gloire Messie				
	4514 du 02/10/18	Section E, Bloc 68, Plle 3, Sup. 127,45m2	6 rue Bergère	Bacongo	BEMBA LOEMBE Brisny Audrey Ulrich				
45	4671 du 28/01/19	Section BI, Bloc 73, Plle 01, Sup,1744,34m2	Qartier ngoko (Rue Nzoumba B,)	Madibou	MAHOUNGOU KIMBEMBE Romuald				
46	4670 du 28/01/19	Section / Bloc / Plle 5, Sup, 1583,10m2	10 rue Bakotana Nestor (Qtier Kombé-Bimboulou)	Madibou	BAKOTANA Nestor				
47	4600 du 18/12/18	Section A3, Bloc 73 ,Plle 09 ex 133, Sup, 352,84m2	Château d'eau	Makélékélé	Mr , Mme MATETE MOUNOI et Enfants				
48	4543 du 25/10/18	Section B, Bloc 2, Plle 5bis (ex 279), Sup,507,71m2	Qtier ex Télé Congo Cente ville	Makélékélé	Mr MAFINA MAHOUNGOU Emmanuel, Mme MAFINA MAHOUNGOU née LOCKO Chantal Josiane				
49	4542 du 25/10/18	Section B2, Bloc 146, Plle 7bis (ex 661R), Sup, 228,07m2	43 bis, Av 5 février Qtier Diata	Makélékélé	Mr MAFINA MAHOUNGOU Emmanuel, Mme MAFINA MAHOUNGOU née LOCKO Chantal Josiane				
50	4402 du 17/07/18	Section / Bloc / Plle 2, Sup, 400,00m2	5 rue Nkoumbika Norbert (Qtier Mayanga)	Madibou	BICOUMOU Nadège				
51	4486 du 29/08/18	Section P13 C (ex-P.13) Bloc 111 (ex-4) Plle 33 (ex-2812) Sup,644,42m ²	Sise Quartier Moukondo	Moungali	Mme MBATCHI LITATY Céphanoée				
52	1455 du 16/10/2012	Section, Bloc, Plle, Superficie: 1433,10m2	Vindza-Kinkala		Enfants GASSAY Philomène				
53	4148 du 14/12/2017	Section, Bloc, Plle 29, Superficie: 399,99m2	Derrière l'Académie militaire		OKONINGA Estelle Gladys				
Δ	1	0)	(Dour l'In	Pour l'Insertion légale				

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus

recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Pour l'Insertion légale

Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 26 Mars 2019

ANNONCE

DIABLES ROUGES, EN AVANT **POUR LA VICTOIRE!**



ZIMBABWE / CONGO **DIMANCHE 24 MARS** sur

CANAL+ SPORT 2



F CANALPLUSCONGO

LES BOUQUETS CANAL+

VIE DE L'EGLISE

Commémoration du 42^e anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda

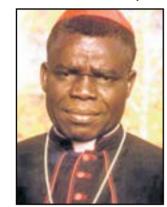
«Le cardinal sera tôt ou tard élevé à la dignité des autels»

ans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville a eu lieu la messe commémorative du 42° anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda vendredi 22 mars 2019. Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, en communion avec les communautés paroissiales de l'archidiocèse en a fait autant en la cathédrale Sacré-Cœur à la même date. Célébrée par l'archevêque, cette messe a été concélébrée par les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Sébastien Zoubakéla, doyen des prêtres valides exerçant dans l'archidiocèse, Albert Nkoumbou, vice-postulateur de la Cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda, Brice Prévaly Babakila, administrateur de la cathédrale Sacré-Cœur, et plusieurs prêtres venus de différents diocèses.

Dans une animation liturgique de la chorale Cardinal Emile Biayenda

de la cathédrale Sacré-Cœur, les chrétiens vêtus pour certains du pagne frappé à l'effigie du cardinal Emile Biayenda, ont participé à cette messe aux côtés des religieux et religieuses de diverses congrégations.

Dans son homélie, l'archevêque de Brazzaville a exalté la figure du cardinal Emile Biayenda qui, selon lui, sera «tôt ou tard élevé à la dignité des autels». «Dans cette société en pertes de valeurs, de repères, la figure du cardinal Emile Biayenda est un modèle de sainteté à proposer, à inculquer aux jeunes générations». Pour



Cardinal Emile Biayenda

ce faire, Mgr Anatole Milandou a exhorté les participants à la messe à imiter les vertus du Bon Cardinal Emile Biayenda qui a donné sa vie en rançon pour l'Eglise et l'unité du peuple congolais. Véritable martyr de la foi, le cardinal Emile Biayenda s'est sacrifié pour le troupeau que l'Eglise lui a confié afin que la paix, l'unité, l'entente, l'amour et la cohésion fraternelle règnent à jamais parmi les fils et filles du Congo. Pour la commémoration de ce 42° anniversaire de sa mort, elle a eu lieu en la cathédrale Sacré-Cœur pour permettre à chaque communauté paroissiale d'organiser la messe y relative aux heures de sa convenance. La fin de la messe a été marquée par le dépôt des gerbes de fleurs sur la tombe du cardinal Emile Biayenda par l'archevêque de Brazzaville qui a accompli le même geste sur les tombes de NN.SS Théophile Mbemba, Barthélemy Batantu et Ernest Kombo, qui reposent dans la cathédrale pour le premier et dans la sacristie de la cathédrale Sacré-Cœur pour les deux autres.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Congrégation pour la Cause des Saints

Pèlerinage à Rome des Amis du Cardinal Emile Biayenda et de la FRASCEB

es Amis du Cardinal Emile Biayenda du diocèse de Belley-Ars, associés à des prêtres de la Fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda (FRASCEB) ont organisé du 24 au 27 février 2019 un pèlerinage à Rome intitulé: «Sous les pas de l'antiquité chrétienne.» Ils étaient 17 pèlerins venus de France (diocèse de Belley-Ars). Sœur Marie Brigitte Yengo, présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB), qui séjourne en Europe depuis déjà un an s'est jointe à eux. La délégation était conduite par Mgr Pascal Roland, évêque dudit diocèse. Deux autres pèlerins venus de Brazzaville les ont rejoints: les abbés Gustave Makaya et Guy Roland Mouyamba, tous deux membres de la FRASCEB.

Photo de famille des pèlerins

L'après-midi du 24 février, les pèlerins ont suivi la première causerie sous le thème: «Qui

sommes-nous, d'où venons-nous? Et où allons-nous?» L'exposé a été fait par l'abbé Gilbert Mayela, modérateur et Béatrice, la secrétaire générale. Après cette causerie introductive, Mgr Pascal Roland a donné un enseignement de Lectio Divina. Le lundi 25 février en matinée, Mgr Bernard Nsayi, évêque émérite de Nkayi, et président émérite de la Conférence des Evêques du Congo, a donné son témoignage, Se greffant sur celui de Mme Charlotte Mpemba, dame qui a eu les premières révélations qui ont déclenché l'ouverture de la tombe du cardinal Emile Biayenda et l'introduction de la Cause de sa béatification et de sa canonisation. Le père Romano Gambalunga, l'actuel postulateur de la Cause du cardinal a expliqué à quelle étape se trouve l'élaboration de la «Positio» (Livre qui rassemble tous les faits et évènements historiques et théologiques afférents au cardinal Emile Biayenda). Cepen-

dant, il a relevé le fait que le compte à Rome n'est pas alimenté, ce qui retarde l'évolution des travaux de la «Positio». L'après-midi a été consacrée à la visite des lieux saints et de la catacombe Saint Calixte. L'abbé Wilfrid, organisateur du pèlerinage a guidé les pèlerins. De retour à la communauté, le soir, Mgr Pascal Roland et père Patrice, recteur du Sanctuaire d'Ars ont entretenu les pèlerins sur les motivations du parcours du cardinal Emile Biayenda. Le matin du mardi 26 février, après le recueillement sur les tombes du Bienheureux Paul VI et de Saint Jean Paul II, une messe a été célébrée dans la Crypte à côté de la tombe de Saint Pierre. Dans l'après-midi, les pèlerins ont été reçus au Dicastère pour la cause des Saints où Mgr Marcello Bartolucci les a entretenus pendant plus d'une heure. Il a longuement exposé sur la procédure de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda. «Ce qui est essentiel, a-t-il dit, c'est de prouver que le Cardinal Emile Biayenda est martyr de la Foi. Cette preuve suffirait déjà pour sa béatification. Par contre pour sa canonisation, il faut qu'il y ait au moins deux miracles». Après son exposé, des questions lui ont été posées par les pèlerins.

Le mercredi 27 février, les pèlerins ont été reçus à l'audience Générale sur la Place Saint Pierre de Rome. Après son mot d'accueil, le Saint-Père a reçu les civilités des évêques qui ont accompagné des Pèlerins. Puis, descendant prendre un bain de foule, la saluant et la bénissant, il est remonté sur l'esplanade où l'attendaient d'autres pèlerins venus avec des présents. Mgr Pascal Roland avait déjà offert au Pape une image du Cardinal Emile Biavenda. l'abbé Guy Roland Mouyamba a fait autant, il a offert au Saint-Père un tableau peint du Cardinal et Sœur Marie Brigitte Yengo lui a offert une statuette en bois de la Vierge Marie. Après cette audience, quelques pèlerins ont été spécialement reçus par Son éminence, le cardinal Pietro

Les pèlerins remercient tous ceux et celles qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce pèlerinage.

Béatrice, Secrétaire et Pèlerine de France.

Quatrième dimanche de Carême-C«Mangeons et festoyons, car mon fils était mort et il est revenu à la vie»

<u>Textes</u>: Jos 5, 9a.10-12; Ps 33 (34); 2 Co 5, 17-21; Luc 15, 1-3.11-32

Voilà déjà quatre semaines que nous cheminons avec le Seigneur vers sa Pâques, vers la commémoration du mystère pascal, sa mort et sa résurrection. Il n'est guère étonnant qu'à l'approche du sommet de la vie chrétienne nous soyons invités à contempler le cœur de Dieu. Si dimanche dernier, le Seigneur nous interpellait sur la conversion, la liturgie de ce jour nous éclaire sur l'attente de Dieu pour ses enfants égarés, prêt à festoyer pour ceux-ci s'ils reviennent à la maison. N'est-ce pas cela la véritable conversion?

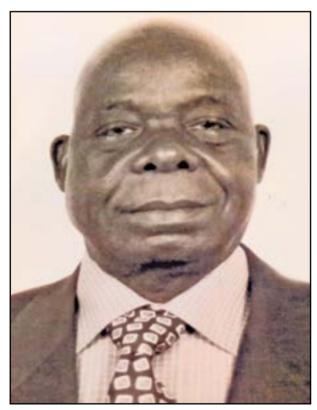
Le récit du livre de Josué, la première lecture de ce dimanche (Jos 5, 9a.10-12), a été probablement écrite dans le contexte de l'exil du peuple de Dieu en Babylone. L'arrivée en terre promise et de la célébration de Pâque (Jos 5,10), c'est donc le souvenir qui veut affermir Israël dans sa démarche de foi en ce moment de détresse. L'événement qui marque la possession de la terre après les quarante années passées au désert, rappelle au peuple choisi que Dieu a fait des prodiges dans le passé quand II a libéré les fils d'Israël de la main de pharaon (Cf. Ps 105,10), mais aussi que Dieu tient sa promesse dans l'aujourd'hui de son peuple, malgré leur infidélité. Dieu réalisera à nouveau des merveilles en faveur d'Israël et le signe par excellence de son amour c'est la nourriture et la fête, qui expriment la joie de vivre et d'être sauvé (Cf. Ex 12,1-42). Dieu nous a créés pour que nous ayons de la vie en plénitude et non pour l'exil et l'esclavage.

Cet appel à la vie se manifeste avec beaucoup d'insistance dans l'Evangile d'aujourd'hui (Lc 15,1-3.11-32). D'un côté nous avons les publicains et les pécheurs qui «viennent à Jésus pour l'écouter» (Lc 15,1); d'un autre côté les pharisiens et les scribes qui récriminent contre le Seigneur car «il fait bon accueil aux pécheurs et mange avec eux» (Lc 15,2). La parabole racontée par Jésus devient une réponse à tous ceux qui se pensent «justes» devant Dieu et qui n'ont plus besoin de réconciliation. Le fils le plus jeune rassemble en lui les faiblesses des publicains et des pécheurs comme beaucoup d'entre nous aujourd'hui: l'avidité des biens matériels, l'immaturité dans les décisions, la démesure, le tribalisme aveugle, etc. Et le fils aîné, les péchés des pharisiens et des scribes comme nous aussi: la révolte contre Dieu, l'orgueil, l'intransigeance, la vaine gloire, etc. En Jésus, Dieu se manifeste à tous. Les deux enfants sont invités à passer «de la mort à la vie» (Cf. Ps 33, 18; 2 Cor 15). Mais, seul celui qui éprouve la misère et qui passe par un désert existentiel (Ex 19,1) arrive à Anastás, qui veut dire en grec: se mettre debout, se lever, ressusciter (Lc 15,18.20). L'attitude du Père vis-à-vis de ses enfants dans cette histoire est identique à l'attitude que dans les Evangiles on attribue toujours à Jésus: «être saisi de compassion» (Mt 9,36; 14,14; 15,32; 20,34; Mc 1,41; 6,34; 8,2; 9, 22; Lc 7,13). La célébration et la joie, toujours accompagnées de nourriture abondante, sont le signe premier du festin de la résurrection, promesse de vie hier et aujourd'hui (Cf. Is 25,510), «car mon fils était mort et il est revenu à la vie» (Lc 15, 24.32), nous dit l'Evangile! La nouveauté apportée par Jésus-Christ nous invite à vivre le passage du monde ancien au monde nouveau. Le ministère de la réconciliation annoncée dans la deuxième lettre de Saint Paul aux Corinthiens (2 Cor 5, 17-21) est façonné à partir de la réalité nouvelle qui nous a apporté la mort et la résurrection de Jésus (2 Cor 5, 14). Cela nous demande trois attitudes fondamentales qui impliquent un déplacement considérable: tout d'abord, d'écouter la Parole de réconciliation (Lc 15, 1) de Celui qui «n'a pas tenu compte de nos fautes» (2 Cor 5, 19), pour que nous puissions devenir, avec lui, des créatures nouvelles. Ensuite, d'être justes devant Dieu (2 Cor 5, 21) c'est-à-dire de vivre en rapport avec Lui d'une façon véritable et conséquente. Alors, la compassion vis-à-vis des plus petits devient une exigence. Et enfin, exercer la mission de propager la réconciliation dans le monde comme l'a fait Jésus par sa mort et sa résurrection (2 Cor 5, 18).

Ce processus qui mène à la pleine réalisation de l'être humain en Dieu et avec ses frères et sœurs implique un dynamisme pascal de réconciliation. Si nous vivons de cette manière nous accomplissons, avec Jésus, dans la force de l'Esprit, le véritable service du Royaume de Dieu. En conséquence, la louange du Seigneur sera toujours sur nos lèvres (Ps 33, 2) et laetare sera l'invitation à se réjouir et magnifier le Seigneur (Ps 33, 4) qui écoute le cri des pauvres (Ps 33, 7) et leur manifeste son salut par nos actes aujourd'hui (2 Cor 5,20) comme à toutes les victimes de violence au Congo durant le mois de mars 1977 et celles du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe après le passage de l'immense cyclone tropical Idai, il y a quelques jours.

Saturnin Cloud BITEMO. SJ

REMERCIEMENTS



- M. GANGUIA Albert et famille.
- Mme AKONDZO KOSSO Yvonne et famille,
- Les enfants OKOÏ,

Remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur soutien et leur présence lors des veillées et des moments de recueillement successivement tenues à Paris et à Brazzaville, suite au décès de leur frère, père, et oncle, Alexis Georges OKOÏ, ancien ambassadeur, et lors de ses obsèques à Brazzaville. «Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint Esprit, soient avec vous tous.».

2 Corinthiens 13: 14

NECROLOGIE

Les enfants Insouli Jean et Gokou-Gakono Abel informent les membres des familles Mpion et Iphie-Lielinga de Brazzaville, Djambala et Pointe-Noire; les amis et connaissances, du décès de leur mère, Madame Julienne Hortense GANVOULI, inspectrice principale des impôts, retraitée, ancien administrateur-maire de la communauté urbaine de Madingou. Le décès est survenu le 15 mars 2019, à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, à Brazzaville.

La veillée se tient à son domicile sis, avenue Kombo, au n°18, derrière le PSP Nkombo.

L'inhumation aura lieu mardi 29 mars 2019, au cimetière privé Bouka.



Session de formation des catéchistes et responsables diocésains de la catéchèse

«Le but de la catéchèse est avant tout de favoriser la rencontre avec le Christ»

Une session catéchétique organisée par la Commission doctrinale de la Conférence épiscopale du Congo, a eu lieu au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO) sous le thème: «L'enseignement du catéchisme dans le contexte de la nouvelle évangélisation au Congo.» Ouverte mardi 11 mars 2019 à 9h 00 par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, et président de la Commission doctrinale, assisté de l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, et du père Barthel Christel Ganao, secrétaire de cette commission, cette session a pris fin jeudi 14 mars 2019.

ans son mot de bienvenue, l'abbé Armand Brice Ibombo a rappelé aux participants l'importance de la Commission doctrinale dans le fonctionnement d'une Conférence épiscopale et de manière particulière dans l'Eglise locale. Il a aussi salué l'initiative de la Commission d'organiser une session de formation pour les responsables diocésains de la catéchèse, à la lumière des nouveaux défis et des nouvelles attentes utiles pour un nouvel élan missionnaire dans le contexte de la nouvelle évangélisation, car disait le Pape Paul VI: «le drame de notre époque est la distance entre l'évangile et les cultures locales».

L'abbé Barthel Ganao, a lui aussi souhaité la bienvenue à tous les participants venus des

différents diocèses du Congo. Mgr Louis Portella Mbuyu, a ouvert les travaux par une conférence inaugurale intitulée: «L'importance du ministère du catéchiste dans l'Eglise du Christ». En s'inspirant, des textes bibliques et du magistère de l'Eglise, le président de la Commission doctrinale a rappelé aux participants que le but de la catéchèse est avant tout de favoriser la rencontre avec le Christ. Il a ensuite souligné la dimension missionnaire de l'Eglise, car «l'Eglise existe pour évangéliser». Cette conférence inaugurale a été suivie par d'autres conférences dans le but d'édifier les participants sur le thème de la session et permettre à chacun de tirer profit des enseignements pour relancer le ministère de la ca-



L'évêque de Kinkala, le secrétaire général de la CEC posant avec les conférenciers et les participants

téchèse dans chaque diocèse. Au cours de cette session les dimensions fondamentales de la catéchèse ont été signalées: annoncer, professer, témoigner et célébrer.

Cette session de formation a pris fin le jeudi 14 mars par un mot de remerciements de l'abbé Ganao et le mot de clôture de l'abbé Brice Armand Ibombo, représentant Mgr Louis Portella Mbuyu. Dans son mot. l'abbé Ibombo a remercié les participants pour la disponibilité et les a encouragés à relancer

la catéchèse en s'inspirant des riches enseignements reçus et donnés par les différents conférenciers. Il a ensuite souhaité un bon retour et un bon ministère à tous les participants «espérant que la session a été bénéfique pour chacun», a-t-il conclu. Les participants sont sortis très contents et ont émis le vœu de voir organiser une autre session l'année prochaine.

Abbé Brice Armand IBOMBO Secrétaire général de la CEC

Conférence épiscopale du Congo

Échos des Commissions

Préambule:

Chers lecteurs, chères lectrices, chers tous et toutes Nous avons la joie de donner vie à cette rubrique intitulée: «Échos des Commissions épiscopales», une rubrique ouverte dans le but

de vous faire état la vie de la Conférence Épiscopale du Congo et des activités des commissions épiscopales. Vous aurez dorénavant, dans les numéros hebdo du journal la Semaine Africaine, une information ou des informations sur la vie de notre Eglise locale à travers le secrétariat général. Avant de passer le témoin aux différentes commissions épiscopales, il serait important de vous aider, hic et nunc, à connaître, ce qu'est-ce qu'une commission, son fonctionnement, son but, et le nombre des travailleurs

1- Qu'est-ce qu'une commission?

Les statuts de la CEC disent: «La conférence des Évêques dispose des commissions épiscopales. Chacune est spécialisée dans un secteur d'acțivité pastorale, pour aider les Évêques et non pas pour se substituer à eux. Il appartient à l'Assemblée plénière de les créer, de les supprimer ou d'en fixer le nombre» (n. 19). 'De ces mots, nous pouvons dire que les commissions sont au service de la CEC dans des domaines variés de la vie pastorale de l'Église. Les commissions peuvent être identifiées aux ministères publics, car chaque commission est spécialisée dans un domaine donné.

2- Le nombre des commissions

Notre conférence Épiscopale du Congo est composée de 16 commissions à savoir: Apostolat des laïcs, Caritas, catéchèse et évangélisation, CEEDUC (Educadtion chrétienne), CEMIR, Clergé et séminaires, Doctrine de la foi: enfance et jeunesse, justice et paix, Liturgie, Pastorales familiale, Communications sociales, œcuménisme et dialogue interreligieux, Vie consacrée.

3- But et fonctionnement: Pourquoi les commissions? Les commissions épiscopales participent à l'animation pastorale de la CEC. Elles aident les Évêques dans les différents services qui leur sont donnés pour aider les Évêques à mou domaines de la vie.

4. Comment fonctionnent-elles?

A la tête de chaque commission épiscopale il y a un Évêque président et un autre vice-président, puis un Secrétaire Gé-

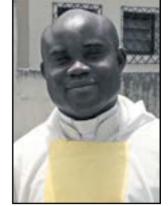
capacité à travailler davantage au développement. La femme africaine s'occupe à la fois de son foyer (tâches contraignantes) tout comme d'autres activités diverses. Cliente privilégiée des caisses de micro-crédit, elle emprunte pour poursuivre et développer son activité. Elle est le pilier de la société africaine. (www.economiesafricaines.com). Agent de sa propre libération L'autonomisation et le respect de la dignité de la femme demeurent jusqu'à nos jours un combat permanent. Un regard sur la société fait montre de nombreuses atteintes comme, le harcèlement sous toutes ses formes, la discrimination. l'enfermement, le renforcement de certains préjugés. Bref, la femme est encore en proie à diverses formes d'oppression et de violence verbale, domestique, sexuelle, institutionnelle. De la famille aux grandes instances de la société, sa place est peu visible et sa voix peut audible. Les freins

Des pistes peuvent éventuellement aider la femme congolaise à améliorer sa condition. Pour reprendre les mots du Pape Jean-

à une vraie libération de la femme

sont nombreux. Comment tenir

bon dans ce combat?



Abbé Brice Armand Ibombo

néral de la commission et des membres.

Dans chaque commission, il y a un organigramme propre à chacune des s commissions. Le secrétaire général de la CEC a la mission de coordonner la vie et les activités de chaque commission épiscopale (Cf. Nouveaux statuts n. 34-35). II fait le pont entre les commissions, les diocèses, les conférences épiscopales sœurs et les Évêques.

Conclusion:

Nous venons de vous présenter en bref, le rôle et la place des commissions épiscopales dans l'organisation pastorale d'une église locale: ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

Vous aurez bientôt, dans les prochaines publications de la Semaine Africaine, sous les yeux la première commission épiscopale qui vous dira de manière détaillée et approfondie ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Tout en vous félicitant et vous remerciant, nous vous souhaitons, d'ores déjà, une bonne lecture, dans l'espoir de vous avoir été utile en vous parlant de la CEC.

Abbé Brice Armand IBOMBO Secrétaire général

Paul II, actuellement Saint Jean-Paul II: «Tout comme l'homme. la femme doit envisager son épanouissement personnel, sa dignité et sa vocation, en fonction de ses ressources, selon la richesse de la féminité qu'elle a reçue le jour de la création» (Pape Jean-Paul II, Mulieris dignitatem, CRC-resurrection.org). Un travail de conscientisation est nécessaire pour une meilleure connaissance de soi et une mise en valeur de ses atouts. Félicitations aux femmes qui, chaque jour luttent en essayant de construire une société plus juste, plus humaine et plus accueillante. Pour reprendre le langage du Pape François, «cette journée est l'occasion de confirmer l'importance des femmes et la nécessité de leur présence dans la vie de la société». On ne saurait imaginer un monde sans la femme. Félicitations aux femmes qui, chaque jour luttent en essayant de construire une société plus juste, plus humaine et plus accueillante, dans un monde devenu indifférent, insensible!

Sœur Thècle Saurelle BAHAM-

Religieuse Congolaise du Rosaire

Réflexion

La femme congolaise comme éducatrice, actrice du développement socio-économique, agent de sa propre libération

Le 8 mars de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale des femmes, reconnue par les Nations unies depuis 1977. Cette année, l'humanité a célébré la 42° Journée des droits des femmes. C'est un moment de lutte, où les femmes se mettent ensemble pour défendre leurs droits: l'égalité homme-femme, les meilleures conditions de travail, le respect de leur dignité, le respect des différences...etc. De nos jours et particulièrement dans notre pays, cette journée est progressivement en train de s'éloigner de son objectif de départ. Nous constatons avec regret que l'accent soit mis sur le côté festif de l'événement: l'habillement, le manger, le loisir. Il y a peut-être moyen de repréciser la signification de cette journée: la lutte pour plus de justice et de dignité. Les femmes en République du Congo représentent quasiment 52% de la population. Qui est la femme congolaise? A partir de cette interrogation, nous entendons approcher la femme congolaise dans ses rôles divers comme, gardienne des valeurs, actrice de développement socio-économique, agent de sa propre libération.

La femme congolaise

Ce sous-titre fait référence à l'identité de la femme: l'image que la femme a d'elle-même, son estime, l'image qu'elle projette sur autrui. En tant qu'être humain, notre identité est constamment reformulée en fonction des tâches psychosociales exercées au quotidien. Qui suis-je? Voilà une question de départ qui peut permettre à chaque femme de réaliser et de revisiter son identité? Il nous paraît nécessaire de se la poser constamment, pour pouvoir chaque fois se remettre en question et finalement opérer des ajustements. Qui que nous soyons, une remise en cause est un exercice nécessaire pour mieux avancer. Qui est finalement la femme congolaise?

Complémentaire de l'homme, la femme est un autre «moi» dans leur humanité commune (Gn 2.18-25). Elle a une facon différente d'entendre et de voir. C'est ainsi que les conceptions sociales de chaque culture font généralement une différenciation entre l'éducation d'un garçon et celle d'une fille. Cependant, à côté de cette dimen-

sion sociale, il peut arriver aussi qu'un peuple soit soumis à des règles qui peuvent avoir un impact sur les attitudes et les comportements des personnes (Isabelle Nazare-Aga P.33). C'est le cas de beaucoup de pays où, certains modèles éducatifs poussent les filles à rester plus soumises que les garçons; à garder un profil bas face aux injustices... Ces cultures véhiculent quelquefois des préjugées qui peuvent être favorables pour un groupe et défavorables pour un autre. Un regard dans nos cultures traditionnelles montre que la femme est faite pour les travaux ménagers et la cuisine; elle prend soin de la famille. Bref, sa vie se réduisait au mariage et à l'éducation des enfants. Il s'agit des constructions forgées par nos cultures traditionnelles.

En réalité, cette culture est ancrée en nous; elle influence notre être dans sa totalité. Qu'en est-il de nos sociétés dites modernes? Qui est la femme congolaise d'aujourd'hui? La réalité montre une évolution, bien que de moindre qualité: les stéréotypes demeurent. Il existe encore des



Sœur Thècle Saurelle Baham-

familles africaines où la fille est précocement donnée en mariage, où l'instruction a peu d'importance pour une fille, des métiers réputés de spécifiques aux femmes, des femmes universitaires qui peinent à se marier, au motif qu'elles sont, soi-disant trop instruites. Nos cultures sont faites de bien des valeurs à intérioriser, mais elles tendent par moment, à s'ériger en véritable frein à l'épanouissement de la personne. Au-delà de cette réalité, qu'est-ce qui fait la fierté de la femme congolaise?

La transmission des valeurs La femme a un système des valeurs qui lui est propre. Comme le signifiait, à l'époque le Pape Jean-Paul II, «merci à toi femme pour le seul fait d'être femme; par ta perception propre à ta féminité, tu enrichis la compréhension du monde et contribues à la pleine vérité des relations» (Pape Jean-Paul II, Lettre magnifique aux femmes du monde, en la solennité de Saint Pierre et Saint Paul, le 29 juin 1995, https://fr. aleteia.org). C'est là toute la différence avec l'homme. La femme communique facilement ses émotions. L'amour, le respect, le sens du devoir, la beauté, la douceur, la joie, la patience font partie des valeurs qui priment chez elle. Non seulement qu'elle engendre la vie dans une relation de don réciproque avec l'homme, mais elle entretient et transmet les valeurs, par le biais de l'éducation et aussi de la socialisation. Que c'est beau de voir toutes ces femmes qui œuvrent dans le monde de l'éducation et de l'enseignement! La sensibilité, l'intuition, la géné-

rosité qui sont des dons naturels à la femme constituent une vraie richesse dans la sphère familiale et sociale. La femme est mère: elle ne se lasse pas d'éduquer, de transmettre: une éducation qu'elle transmet par l'action et par l'exemple. La femme, du moment qu'elle accueille la vie, est la figure principale d'attachement pour le nouveau-né: la personne qui élève l'enfant les premiers mois de la vie (la Théorie de l'attachement, www.apprendreaeduguer. fr). C'est elle qui impérativement procure les premiers soins à l'enfant et lui transmet en même temps les valeurs. Le Pape François à propos, soulignait le rôle primordial des femmes dans la compréhension et la transmission de la foi tout au long de l'histoire de l'Eglise (www.la-croix.com). (Les cinq phrases marquantes du Pape François sur les femmes, le 3 avril 2013).

Actrice du développement Outre ses aptitudes à transmettre les valeurs, la femme a aussi toute sa place dans le processus de développement. Elle est présente dans tous les secteurs de la vie sociale, économique, culturelle, artistique et politique, bien qu'elle soit moins représentée dans le secteur formel et en politique. Sa contribution est irremplaçable. Avec l'évolution des mentalités, de plus en plus, la femme africaine est en train de prendre conscience de la nécessité de ses capacités comme actrice: sa

BOULA

Santé

Mieux informer les malades contre la tuberculose

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose a été célébrée dans le monde le 24 mars sous le thème: «II est temps». En marge de cette Journée, le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT), que cordonne le Dr Franck Hardain Okemba-Okombi, a animé une causerie-débat sur la tuberculose au CCN suivie d'une visite de l'Unité de prise en charge des malades souffrant de tuberculose. Celle-ci se trouve dans le bâtiment abritant le service Pneumologie et Hématologie au CHU-B réhabilité il y a peu par ce Programme.

a causerie-débat s'est déroulée en présence du Dr ■Lambert Kiṫembo, coordonnateur de l'Unité de coordination des programmes et des projets au ministère de la Santé et de la population, et de Luciana Ceretti, coordonnatrice des opérations à la Croix rouge française au

La tuberculose est une maladie contagieuse qui affecte habituellement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres parties du corps. Elle peut être latente ou active. Elle se transmet à un sujet sain lorsqu'une personne malade rejette des gouttelettes de salive et de sécrétions nasales en éternuant, en toussant, en parlant ou encore en crachant. Les principaux signes de cette pathologie sont: la toux avec crachats persistants plus de deux semaines, les crachats sanglants, la perte d'appétit, l'amaigrissement et les douleurs thoraciques



Le Dr Franck s'entretenant avec un malade

Le nombre de malades tuberculeux au Congo, a affirmé le Dr Franck Hardain Okemba-Okombi, varie en fonction des années. Actuellement on en compte 10. 560 répartis en formes pulmonaires (40%) et formes extra pulmonaires (60%). La prise en charge se fait dans tous les centres de dépistage et de traitement répartis dans les douze départements du pays. Une fois que le malade est dépisté, il est mis sous traitement et est suivi gratuitement. «Le Congo fait partie des 40 pays au monde et parmi les 16 en Afrique à avoir une charge élevée de la tuberculose. C'est un véritable problème majeur de santé publique dans notre pays. Avec la stratégie d'élimination de la tuberculose d'ici à 2030, nous nous arrimons aux Objectifs du développement durable (ODD). Il faut qu'on intensifie le dépistage des cas, parce qu'il y a près de 49% des malades qui ne sont pas retrouvés et qu'il faut rechercher. Nous pensons à faire une extension des sites de prise en charge», a poursuivi le

coordonnateur du PNLT. La Croix Rouge française, a souligné Luciana Ceretti, travaille avec le PNLT en tant que récipiendaire principale du Fonds mondial, qui donne des financements pour lutter contre trois maladies principales: la tuberculose, le Vih-sida et le paludisme. «La Croix rouge française gère les Fonds. Elle achemine dans tous les départements du pays les antituberculeux et assure le dépistage des patients. En 2018, 64 % des patients dépistés ont réussi à finir leur traitement; ils sont considérés guéris. Pour la Croix rouge française ce chiffre est bas, il devrait atteindre 100%», a-t-elle expliqué.

Le Dr Lambert Kitembo a, quant à lui, précisé que le challenge est de ramener les malades perdus de vue au PNLT pour qu'ils reprennent leur traitement ou soient hospitalisés si l'état général n'est pas bon, car l'hospitalisation est gratuite.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Journée internationale de la francophonie

Le CNEUF de Brazzaville a joué sa partition

Le campus du nouvel espace francophone (CNEUF) de Brazzaville, n'est pas resté en marge de la célébration de la journée internationale de la Francophonie, le 20 mars. Achille Benjamin Sompa et son collaborateur Farel Steimbault se sont employés à organiser la grande dictée de la francophonie qui a regroupé dans l'auditorium du rectorat de l'Université Marien Ngouabi des étudiants de différents établissements de l'alma mater qui se sont fait enregistrer par courrier électronique; «la chasse au trésor francophone», qui s'est déroulée simultanément aux CNEUF de Brazzaville et de Kinshasa, les deux capitales les plus rapprochées du monde; le profil entrepreneurial des étudiants, grâce aux témoignages des entrepreneurs congolais qui ont réussi chacun dans son domaine, pour inciter les étudiants à l'auto-emploi.

'agissant de la grande dictée de la francophonie, 32 étudiants ont concouru. Le texte de la dictée a été tiré du livre de Michelle Dupéré, «Toutes les femmes sont des reines»

Les résultats de la dictée ont révélé de sérieuses faiblesses des étudiants dans la rédaction de la langue de Molière. Des trois étudiants qui se sont distingués, le pre-



Les étudiants attentifs à l'intervention d'un entrepreneur

mier, Désiré Mboya Iboua Mbemba a commis 18 fautes d'orthographe; le deuxième, Ghad-Frédérique De May Kimbémbé en a commis 26 et le troisième, Carmel Letanga 27 fautes

«La chasse au trésor franco-phone», est inspirée du concours qui se déroule depuis huit éditions en Bulgarie; Kinshasa en est à sa troisième et Brazzaville à sa première édition. Il s'agit d'une chasse aux énigmes, à travers un parcours bien chronométré. Le jeu sollicite aussi bien la tête que les jambes. Car les étapes du parcours ne sont pas connues à l'avance par les participants. Ceux-ci reçoivent tous à l'arrivée une série d'énigmes à résoudre pour découvrir les lieux où ils devront se rendre pour la découverte. Un *«sphynx»* les attend pour les soumettre à une nouvelle série de questions.

Ce jeu vise à partager l'esprit de la francophonie, permettre

aux étudiants d'approfondir leurs connaissances sur la francophonie, célébrer le partage de la langue française, offrir aux partenaires la possibilité de développer les projets en lien avec leurs clients potentiels. favoriser les rencontres entre les universitaires et les entreprises. Enfin, concernant le profil entrepreneurial, l'AUF a invité les entrepreneurs de la place, notamment Mme Makany et M Tsengué-Tsengué qui font des prouesses dans l'agroalimentaire à décliner leur savoir-faire, mais aussi leurs échecs, pour stimuler l'esprit entrepreneurial chez les étudiants qui, à la fin de leurs études s'attendent à être recruter dans la fonction publique, au lieu de créer leurs propres emplois. et aider ainsi le Congo à diversifier son économie fortement dépendante

de l'industrie extractive.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Notaire Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville 20, Avenue Albert Bassandza (CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées) Centre-ville; B.P.: 755 - Tél.: 06-826-42-83 e.mail: gildas_jo@hotmail.fr République du Congo

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

KADIS-INTER

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle Capital social: 1.000.000 de Francs CFA Siège Social: Brazzaville, 33, Avenue de la Pointe hollandaise-Mpila, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Brazzaville en date du 26 Février 2019, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: KADIS-INTER, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à 1.000.000 de Francs CFA.

OBJET: La Société a pour objet: Gardiennage, entretien, maintenance des espaces verts, Jardinage, alimentation, fournitures de bureau, et import-export.

DENOMINATION: la société prend la dénomination suivante: KA-DIS-INTER.

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 33, Avenue de la Pointe hollandaise-Mpila, Arrondissement III Poto-Poto.

Suivant acte authentique reçu à | DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier.

> **GERANCE**: Est nommé gérant de la société: Monsieur ISSAMBO Gaston Ruben, qui accepte.

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 Mars 2019.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00037.

Pour avis.

Maître Gilbert OPANDET, Notaire.

Conférence annuelle Adebayo Adedeji

L'Afrique pourrait devenir le reservoir numérique du monde

L'ancienne ministre nigériane de la Technologie des communications, le Dr Omobola Johnson, a dirigé lundi 25 mars la conférence annuelle Adebayo Adedeji à la suite de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui s'est déroulée il y a peu à Marrakech (Maroc). Organisée en mémoire de l'universitaire nigérian Adebayo Adedeji, l'un des plus grands défenseurs de l'intégration régionale de l'Afrique, la conférence a eu pour thème: «La transformation numérique en Afrique: mythe médiatique ou réalité?»

vons-nous suffisamment démontré que la technologie numérique pouvait transformer l'Afrique. Qu'est-ce qui nous retient?», s'est interrogée Omobola Johnson devant les délégués et les experts participant à la Conférence des ministres des Finances et du développement économique de la CEA (Commission économique pour l'Afrique). Une question qui a interpellé plus d'un Africain, en l'occurrence les gouvernants d'Afrique au moment où le Web fête ses 30 ans. Son inventeur Tim Berners-Lee a récemment affirmé devant un public nigérian que ie pays representait présent et l'avenir du Web, compte tenu de son impact sur la vie des

Les experts économiques estiment eux que le succès de de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), bloc économique d'importance, dépendra en grande partie de la technologie, des outils et des compétences numériques. Le Dr Omobola Johnson a démontré à cet effet comment la technologie avait permis d'apporter des services à des personnes exclues jusqu'alors, en précisant qu'il reste encore de nombreux défis à surmonter. «Tout d'abord, les coûts doivent diminuer: le continent souhaite atteindre l'obiectif convenu internationalement selon lequel 1 gigaoctet de données ne doit pas coûter plus de 2 % du revenu mensuel national moyen. En Afrique, ce coût représente actuellement 8.76 % du revenu mensuel moven, contre 3,5 % en Amérique latine et 1,54 % en Asie.

Et, selon nos derniers chiffres, ce coût a augmenté l'an dernier», a soutenu le Dr Omobola Johnson. Elle a par ailleurs tiré la sonnette d'alarme sur certaines mesures fiscales concernant les infrastructures numériques et des taxes sur l'usage, qui bien qu'attrayantes, peuvent accroître le coût de la numérisation et diminuer son effet transformateur.

L'ancienne ministre a insisté sur l'urgente nécessité de renforcer les infrastructures et le réseau de câbles optiques. Actuellement, la connexion entre Le Cap et Khartoum passe par Londres, New York, San Jo e et Tokyo, et donc se réalise en 409 millisecondes, plus lentement qu'ailleurs. La plupart de nos connexions utilisent des câbles sous-marins passant par l'Europe ou d'autres destinations lointaines. «C'est au secteur privé de résoudre ce problème, mais il doit être soutenu et bénéficier des incitations de l'État», a-t-elle précisé.

«Au vu de ces difficultés et de la taille trop limitée de nos startup, on pourrait penser que cette transformation numérique relève davantage du mythe. Mais le nombre élevé de personnes qui possèdent ou ont accès à un té-. léphone a un réel impact», a-t-elle poursuivi, avant d'ajouter que de nombreuses sociétés utilisent la technologie pour transformer leur secteur, de l'énergie à la santé en passant par l'agriculture. «Mais il reste beaucoup à faire». Aussi a-t-elle exhorté les Gouvernements à apporter davantage de soutien et à définir une stratégie numérique à long terme. «Nous devons

également créer de nouveaux mécanismes de financement pour permettre aux investisseurs en capital-risque d'emprunter à bas taux et permettre aux innovateurs de s'étendre.»

L'ancienne ministre nigériane de la Technologie des communications a souligné l'urgence à former des talents. Le continent pourrait devenir la réserve de talents numériques du monde, de même que la Chine est devenue l'usine du monde, grâce à une main-d'œuvre abondante et une politique ciblée.

Tawanda Sibanda, associé de la société de conseil internationale McKinsey, est revenu sur les prévisions publiées, il y a cinq ans, dans le rapport Lions Go Digital, afin d'évaluer les progrès accomplis. Depuis la publication de ce rapport, les résultats sont mitigés, a-t-il indiqué. Les analystes avaient estimé que la transformation numérique pourrait accroître le PIB de 8% d'ici à 2025 et générer un impact économique de 300 milliards de dollars dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du détail, de l'agriculture et des services financiers. Bien que certains chiffres soient meilleurs que prévu - la pénétration du Smartphone par exemple -, la transformation numérique n'a pas donné les résultats macroéconomiques escomptés. La part des personnes bancarisées, par exemple, est passée de 26 % à 33 %, une évolution bien trop faible en cinq ans.

Pour rappel, Adebayo Adedeji a été le troisième secrétaire exécutif de la CEA. Il est celui qui est resté le plus longtemps à ce poste (1975-1991). Řeconnu et admiré pour avoir préconisé en Afrique une nouvelle approche du commerce international et du développement économique, il est l'un des précurseurs de la CEDEAO. Ses idées font partie des fondements sur lesquels s'appuie la Zone de libreéchange continentale africaine (ZLEC).

Viclaire MALONGA

Musique

Zao a fêté ses 66 ans par un concert

Icône de la musique congolaise, le chanteur de renommée mondiale Zao (Casimir Zoba, à l'état civil) a soufflé ses 66 bougies. Pour célébrer cet événement heureux, le Prix Découvertes RFI 1982 avait pris date avec ses fans le dimanche 24 mars 2019, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Pour un concert qui a tenu ses promesses, et s'est déroulé sous le regard admiratif de l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, de son épouse, Fifi Tamsir Niame Cochery, et de la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier.

nviron une heure et vingtcinq minutes de pur bon-■ heur! C'est le plantureux «repas» que Zao et les quatorze membres de son groupe ont offert au public. Au menu: les spectateurs qui ont rempli les trois quarts de la salle Savorgnan De Brazza ont eu droit aux tubes tels que «Sorcier ensorcelé» (Prix Découvertes RFI), «Adam et Eve», «Soulard», et «Wélé». Mais pas seulement! Ils ont aussi dégusté quelques chefs-d'œuvre du dernier-né de la richissime discographie de Monsieur Ancien combattant: «Liberté» «Papa», «Dimpa» (le pain)...

Au top de sa forme, le chanteur à l'honneur a fait voyager le public aux quatre coins de la planète. Grâce à son éclectisme de styles: rumba, reggae, zouk, ndombolo, slow, etc.

Débuté à 19h5, le show a pris fin à 20h30 par la chanson mondia-

lement connue «Ancien combattant». Ceci, à la satisfaction du public et de l'artiste lui-même. «Je suis très content, parce que je me suis battu pour faire et le concert, et la sortie de l'album. Ce qui n'est pas chose facile. Je me suis vraiment plié en quatre, j'ai beaucoup souffert, certes, mais Dieu merci, tout s'est bien passé. On a communié ensemble avec spectateurs, c'est l'essentiel...Je pense que c'est positif, ça s'est bien passé. Ce concert m'a permis de me rendre une fois de plus à l'évidence qu'il y a des gens qui me portent, depuis leur bas âge. Ils ont grandi comme moi. certes, mais ils ont de la nostalgie. ils sont là avec moi, ils me soutiennent. En tout cas, je suis très content», a commenté Zao. Et Marie Audigier de s'exclamer: «C'était excellentissime!».

A signaler que le concert marquant les 66 ans de Zao était



Zao, au sommet de son art. (Photo Kinzenguelé)



Des spectateurs subjugués par le spectacle

doublé de la sortie officielle de «Liberté», son nouvel album de quinze titres. Un opus que le renommé chanteur congolais a autoproduit et qu'il projette de présenter officiellement dans les tout prochains jours à Brazzaville et en France.

Véran Carrhol YANGA

Arts

L'exposition des objets d'art des Mbôsi de l'Alima s'est clôturée

Les rideaux sont tombés le 20 mars 2019 sur l'exposition des objets d'art des Mbôsi de l'Alima, à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Placé sous le thème «La vie au village», cette expo qui visait «le retour objectif aux origines» a donné satisfaction aux organisateurs, Daniel Isaac et Keim Oboura, ainsi qu'aux nombreux visiteurs qui ont salué l'initiative.

Depuis le 7 mars 2019, et pendant près de deux semaines, sur les traces du quide éclairé Daniel Isaac Itoua, les visiteurs émerveillés ont fait la ronde des objets exposés, à savoir: des animaux porteurs de vertus du pouvoir traditionnel, de la vannerie, des masques de toutes sortes représentant l'architecture "vernaculaire" mbochis, mais aussi des instruments de musique traditionnelle, de la peinture corporelle, des rituels, sans oublier des objets de chasse, de pêche, d'art. La directrice générale de la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba (FELBO), Mme Patricia Wiboulo Kounkou, a considéré l'exposition comme «extrêmement éducative», parce que lui avant permis de comprendre «pourquoi la tradition est importante pour évoluer positivement et respecter les lois et les secrets de l'univers».

M. Jérôme, un expatrié français qui est passé par la grande salle de la gare routière d'Oyo, a implicitement fait une relation entre cette exposition et la protection de l'environnement. Il a, en effet, émis le souhait «que la modernisation et la déforestation n'emportent pas à tout jamais ces coutumes et toutes la richesse naturelle de ce magnifique pays». Une relation bien trouvée quand on sait que l'exposition avait pour thème «La vie au village» et prônait «la restitution de l'architecture vernaculaire des Mbochis». «Il est essentiel que les architectes du pays de l'Alima respectent l'architecture ancestrale, en l'arrimant à la modernité, dans une localité, Oyo, où le développement actuel ne semble pas tenir compte de cette dimension culturelle.

Selon ce qu'il a écrit dans le livre d'or de l'exposition, le député d'Oyo, Abraham Ibela, a exprimé sa satisfaction et encouragé «la vie au village et le retour objectif aux origines des Mbochis de l'Alima».

Le ministre Pierre Oba, qui n'a pas pu visiter l'exposition, a, cependant, envoyé un message écrit aux organisateurs. Il y qualifie de bonne facture l'expo qu'il considère comme un «hautlieu de la connaissance et de la culture de ses ancêtres, dont il sait qu'ils étaient des vertueux et très attachés aux sacrées valeurs».

Félicitant les initiateurs, il les a exhortés à pérenniser leur œuvre.

De son côté, François Elengoua, un visiteur, s'est montré ravi de la vie de ses ancêtres, retracée à travers cette exposition.

Mlle Merveille Oko a, pour sa part, constaté: «En quelques minutes, cette exposition culturelle



Pendant l'exposition

m'a permis de comprendre l'histoire des Mbochis..Je remercie les initiateurs de l'exposition qui «nous rappelle d'où l'on vient et où l'on va».

A noter que Daniel Isaac et Keim Oboura affirment avoir choisi d'honorer l'Alima pour cinq raisons: elle est la mère nourricière des Mbochis qui vivent de ses eaux et surtout de ses arbres, dont le palmier qui ferait leur identité; c'est une rivière généreuse; la seule du nord du Congo qui reste navigable toute l'année; cette rivière serait le berceau de l'histoire moderne du Congo. En effet, Pierre Savorgnan De Brazza et ses compagnons seraient arrivés pour la première fois au Congo par l'Alima; la première résistance des Congolais à la co-Ionisation française a eu lieu sur l'Alima, en juillet 1878. Ce fut l'attaque de Brazza par les peuples de l'Alima, «à l'embouchure d'une rivière que les indigènes appellent Liba»; enfin, l'Alima a fourni le matériel ayant servi à la construction de Brazzaville naissante. La localité de Pombo, fondée en 1884 par Jacques de Brazza (frère de Pierre), soutiennent les organisateurs de l'exposition, a été un village ouvrier, avec ses Galoa recrutés au Gabon voisin.

La Mairie d'Oyo a été partenaire de cette exposition qui mettra le cap sur Brazzaville, si les organisateurs ont un appui nécessaire. Ils ont, pour cela, lancé un appel aux amoureux de la culture et aux autorités nationales pour apporter tout soutien utile.

Sévérine EGNIMBA

Musique religieuse

La Fanfare kimbanguiste de Brazzaville décorée par le grand chancelier des Ordres nationaux

La Fanfare kimbanguiste (Faki) de Brazzaville a été décorée «Officier dans l'ordre du mérite congolais» par Norbert Okiokoutina, grand chancelier des Ordres nationaux, au nom du président de la République, grand maître des Ordres nationaux. C'était vendredi 22 mars 2019, au temple de l'Eglise kimbanguiste, au Plateau des 15 ans, à Brazzaville.



Les heureux récipiendaires posant avec le grand chancelier des Ordres natioanux et son collaborateur



Une vue de la Fanfare kimbanguiste

Le président de la République, grand maître des Ordres nationaux, a décerné à titre normal l'Ordre du mérite congolais à la Fanfare kimbanguiste de Brazzaville et à certains de ses dirigeants, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la proclamation de la République. Ainsi, Gofin John Assoumbé, membre de la Faki, a été élevé au grade d'officier du mérite congolais, tandis que d'autres membres de cette fanfare: Daniel Badila, Victor Vinguissi, Daniel Banzouzi, Jean Marie Maboungou, Antoine Massika et Jean Kibangui ont reçu le grade de chevalier du mérite congolais.

Plusieurs autorités civiles et militaires ont pris part à cette cérémonie au nombre desquelles l'honorable Stella Sassou-Nguesso, député-maire de la commune de Kintélé, le général de brigade Gilbert Bokemba, chef d'Etat-major de l'armée de terre, etc. Cette cérémonie animée avec habileté et savoir-faire par la fanfare à l'honneur, a connu trois temps forts: le mot de circonstance de la Faki lu par Mme Angélique Mouissi, responsable des épouses des musiciens de la Fanfare kimbanguiste, le mot de bienvenue par Pierre Bountsana, président du collège exécutif national, et la lecture du rituel de la décoration suivie immédiatement de son exécution par le grand chancelier des Ordres nationaux qui a, ensuite, reçu les heureux récipiendaires.

A signaler que cette décoration s'inscrit dans le cadre des festivités marquant la clôture du centenaire de naissance du fondateur de la Fanfare Kimbanguiste (22 mars 1918-22 mars 2018), Joseph Diangienda Kuntima, premier chef spirituel et bâtisseur de l'Eglise kimbanguiste

Gislain Wilfrid BOUMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (A côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centreville, Brazzaville; Tél.: (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45; B.P.: 15.244 E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

«TAIDA TRANSIT ET LOGISTIQUE»

ANNONCE LEGALE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA Siège social: Parcelle 120, Bloc 3D, Section T, Mpila cent fils, Ouenzé, Brazzaville RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00059 REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître | Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 13 mars 2019 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 18 mars 2019, sous le folio 049/8, numéro 284, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «TAIDA TRANSIT ET LOGIS-TIQUE»:

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Capital social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique:

Siège social: parcelle 120, bloc 30, section T, Mpila cent fils, Ouenzé, Brazzaville, République

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:

- * La logistique;
- * Le transit;
- L'import et l'export.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 13 mars 2019 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 18 mars 2019, sous le folio 049/6, numéro 282, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive en date à Brazzaville du 13 mars 2019, Monsieur MIAO Junde, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, a été désigné gérant pour une durée indéterminée:

Immatriculation au R.C.C.M.: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 21 mars 2019, sous le numéro CG-CG-BZV-01-2019-B13-00059.

Fait à Brazzaville, le 25 mars 2019

Pour avis Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

18, Avenue Emile Blayanda Guarfer Maxion Catholique Sacré coeur Centre-ville - Brazzaville République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UNE INVITATION A SOUMISSIONNER POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE 128 TONNES DE SAVONS DE 250 G POUR L'UNHCR - REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication de l'invitation à soumissionner ci-dessous :

- Nº HCR/BZV/UAL/IAS/001/2019-am «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison de 128 tonnes de savons de 250 g pour l'UNHCR - République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer gratuitement à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au nº 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 26 avril 2019 à 17 heures.



CABINET D'AVOCATS

Bienvenu MASSOUANGUI Barreau de Pointe-Noire B.P.: 25, République du Congo / Tél.: +242 06 956 27 51

INSERTION LEGALE

Maître Bienvenu MASSOUANGUI, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, titulaire du Cabinet d'Avocats Bienvenu MASSOUANGUI, sis au 55, avenue MOE VANGOULA, marché Plateau, centre-ville.

dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire; salle ordinaire des dites audiences, à 9h00.

L'adjudication aura lieu le 13 avril 2019, à 9h00. On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra: Qu'en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire, la reconnaissance de dette notariée dressée par le notaire à Pointe-Noire, Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU;

Et par suite d'un commandement de Maître MPANDZOU Simplice, Huissier de Justice à Pointe-Noire, en date du 31 juillet 2018 dont dénonciation a été faite au bureau de la conservation foncière de Pointe-Noire, le 24 août 2018. aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur ATTIE Ibrahim, commerçant demeurant à Pointe-Noire, créancier saisissant.

Ayant pour Conseil Maître Bienvenu MAS-SOUANGUI, avocat au Barreau de Pointe-Noire, au Cabinet d'Avocats Bienvenu MASSOUANGUI, sis 55 avenue MOE VANGOULA, marché Plateau, centre-ville Pointe-Noire;

En présence ou lui dûment appelé de Monsieur YEBAS Paul Marie Vistel, «administrateur libéral», demeurant à Pointe-Noire, patrie saisie,

Ayant pour Conseil Maître Alain Ludovic TSAM-BA, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, au Cabinet d'Avocats Alain Ludovic TSAMBA, sis au 7e étage TOUR MAYOMBE, Pointe-Noire.

Il sera le 13 avril 2019, à 9h00, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire des dites audiences au Palais de justice à Pointe-Noire, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit:

A°/-Ďésignation:

Un immeuble bâti assorti d'un mur de clôture charges est déposé.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et | en matériaux durables ayant un portail dont la devanture se présente comme suit:

- Grande maison subdivisée de la manière suivante:

• 01 grand salon + 01 salle à manger + 01 cuisine + 04 chambres à coucher + 02 salles de bain équipées + 01 débarras extérieur: A l'étage:

• 01 grand studio + 01 salle de bain équipée + 01 sălle à usage de bureau + 01 débarras au rez-de-chaussée:

 01 appartement ayant 01 chambre à coucher + 01 salle de salle de bain équipée + 03 studios dont un (01) avec salle de bain équipée + toilettes extérieures: W.C. + douche + buanderie de la devanture de la parcelle.

B°/ - Mise à prix: 90.000.000 F. CFA Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

On ne peut porter des enchères qu'après avoir déposé une consignation de 100.000 F. CFA entre les mains du greffier en chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, 03 jours au moins avant la date d'adjudication.

Fait et rédiger à Pointe-Noire, le 26 mars 2019 par l'Avocat poursuivant soussigné.

S'adresser pour tous renseignements à:

1- Maître Bienvenu MASSŎUANGUI, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, dépositaire d'une copie du cahier des charges, téléphone: 06 956 27 51;

2- MPANDZOU Simplice, Huissier de Justice à Pointe-Noire, dépositaire d'une copie du cahier des charges, téléphone: 06 667 91 92;

3- Au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-de-chaussée des

Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C., Poto-Poto Centre-Ville; B.P.: 2134

Tél.: (242) 05 55 830 17/06 660 49 96/04 402 20 11- Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à l • Bijouterie; Brazzaville du 07 Février l'an deux mille dix-neuf, reçu par le

Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 19 Février 2019, F 34/2 sous le numéro 0353 aux caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: «NNC ARTS PRODUCTION» SARLU;

- Capital Social: CINQ MILLIONS FRANCS CFA (5.000.000 F. CFA). divisé en CINQ ČENTS (500) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville, 1103, rue Louémé; Quartier Plateau des 15 ans; Arrondissement IV Moungali.

Objet social:

- Production et distribution cinématographique;
- Design et décoration maisons;
- Création mode et margues:
- Vente et présentation vestimentaire typiquement africain;
- Parfumerie:
- Fabrication et vente layette et vestimentaire enfants;
- Habillement:

- Fabrication, production et exposition:
- Objets d'arts congolais et africains;
- Peinture:
- Evénementiel;
- Organisation et production spec-
- Espace culturel-conférence-débat;
- Fournitures maisons et de bureaux;
- · Agence de mannequinat et communication;
- Formation;
- Assistance sociale

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 05 Mars 2019, sous le numéro CG-BZV-01-20 19-B 13-00039;

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire. Coopération

L'Italie décidée à aider le football congolais

e Congo peut compter sur l'ambassadeur d'Italie, Stefano de Leo, pour développer son football. En effet. le diplomate italien a eu un entretien avec le ministre des Sports, Hugues Ngouelondélé, qui a porté sur l'appui de son pays dans ce domaine particulier de la coopération.

Le diplomate italien entend mettre un accent particulier sur la formation des jeunes footballeurs congolais, notamment la perspective de les voir être formés dans des clubs italiens. "Il y a des dossiers déjà ouverts sur une collaboration avec des équipes de football en Italie. Le ministère nous a ouvert ses portes et nous allons profiter de cette ouverture pour travailler ensemble, afin d'avoir des résultats concrets dans les brefs délais", a déclaré Stefano de Leo.

Les deux interlocuteurs ont



Stefano de Leo et Hugues Ngouelondélé

abordé, également, le domaine de l'éducation et la capacité de contribuer au développement du pays par le biais du sport. "L'éducation des jeunes fait partie des bases du développement d'un pays ou d'une nation", a-t-il rappelé. A noter qu'un entraîneur italien, Fabrizio Eraldo Cedano, a lancé en 2017 le premier et unique centre de préformation des jeunes footballeurs congolais au Complexe sportif de

> **Diachiley MASSAMBA** (Stagiaire)

Malgré une qualification pour le dernier tour

Les Diables-Rouges U23 ont encore du boulot

auvés in extremis de l'élimination grâce à un penalty obtenu dans le temps additionnel et transformé en but par Guy Mbenza, les Diables-Rouges U23 du Congo ont offert mardi 26 mars au Stade Massamba-Débat un spectacle de maladresses face au Burundi (2-1). Un constat que leur sélectionneur, en particulier, n'a pas cherché à nier.

La sélection congolaise des moins de 23 ans a eu chaud, très chaud.

de l'élimination. Avant le but victorieux de Guy Mbenza, sans la belle frappe de balle de Massanga-Matondo (89e), sur coup franc, le Congo ne serait sans doute jamais revenu au score après avoir été menée 1-0, depuis la 21e minute de jeu. Et pour expliquer ce coup de moins bien, le diagnostic livré par le sélectionneur national Jean-Elie Ngoya a été très rapide à dresser. «Je pense que nous avons eu les meilleures occasions

le prochain match, les 5 (à Lusaka) et 9 juin (à Brazzaville), face à la Zambie (qui a éliminé la Namibie), mais cet avertissement n'est pas à prendre à la légère pour autant. Le milieu de terrain Gaiüs Makouta, venu du Portugal où il évolue au Sporting Club de Braga (Deuxième division), l'a bien compris. «C'est important de ne pas avoir perdu le match. Maintenant, ce n'était pas suffisant. C'est à nous de trouver des so-



Debout, de g. à dr.: Ismaël Ankobo, Darel Nkounkou, C. Kivutuka, Chandrel Massanga Matondo, Gaiüs Makouta, Ducal Ngoma, Theorold Saboukoulou. Courbés: Julfin Ondongo, Prince Mouanda, Joe Ombanza, W. Nkounkou.

Revenus de Bujumbura avec un 0-0 prometteur face à leurs homologues du Burundi, les Hirondelles, les poulains de Jean-Elie Ngoya ne pensaient pas vraiment souffrir pour obtenir leur ticket pour le troisième et dernier tour des éliminatoires de la CAN de la catégorie. Mais pour ce match-retour à domicile, ils ont pu voir de leurs propres yeux - s'il fallait vraiment le rappeler - que leurs qualités individuelles intrinsèques ne suffiront pas à obtenir le ticket d'Egypte 2019.

Un contenu insuffisant

Le manque de sang-froid, les déchets techniques, les erreurs de transmission du ballon et l'absence de créativité ont failli leur coûter cher, sans ce penalty sifflé par l'arbire zimbabwéen. Des veux étaient en train de sortir des orbites, l'équipe étant au bord

sur l'ensemble du match, mais on a joué à la maladresse. On ne peut pas avoir autant d'actions pour marquer deux buts sur balle arrêtée. On a des attaquants qui ne savent pas marquer des buts. Moi, ça m'interpelle», a-t-il déclaré en conférence de presse. Et d'ajouter: "Croyez-moi, on va faire bousculer les choses. Il y a des gens qui vont payer".

Pas question de tirer la sonnette d'alarme au sein de l'équipe avant lutions collectivement pour éviter de revivre ce genre de scénario», a-t-il indiqué.

La phase finale de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans. qualificative aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo (Japon), se déroulera en Egypte du 8 au 22 novembre prochain.

> **Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

Congo bat Burundi (2-1). Buts: Chandrel Massanga-Matondo (89e) et Guy Mbenza (95e), pour le Congo: Bienvenu Kanakimana (21e),

Congo: Joe Ombanza (cap.); Prince Mouandza, Julfin Ondongo, Theorold Saboukoulou, William Nkounkou; Duval Ngoma (puis Camille Kouyekimina, 32e), Gaius Makouta, Chandrel Massanga-Matondo; Darel Nkounkou, Cabwey Kivutuka (puis Guy Mbenza, 52e), Ismaël Ankobo (puis Béni Makouana, 64e) Entr.: Jean-Elie Ngoya.

Burundi: Fabien Mutombora; Chancel Ndaye, Shabani Muryango, Moussa Muryango, Jules Ulimmwengu; Youssouf Ndayishimiyé (puis Moussa Ndikumana, 84e), Saidi Irakoze (puis Cedrick Mavugo, 55e), Iddy Muselemu; Eric Ndizeyé, Bienvenu Kanakimana, Trésor Ndiukumana. Entr.: Omar Ntakagero.

Dolisie

Le footballeur Paul Moukila aura un stade à son nom

e Conseil municipal de Do-lisie a validé le changement ∎de nom du stade Denis Sassou Nguesso en stade Paul Moukila "Šayal". Le virtuose du football est décédé le 23 mai en 1992 à Paris. Il avait 42 ans. La délibération du Conseil a été

prise lors de sa dernière session ordinaire dont les travaux ont été clos début mars 2019. Le changement d'appellation trouve sa justification dans l'exposé des motifs ci-après: «De tout temps, la toponymie rappelle les faits marquants qui renseignent, par leur empreinte indélébile, sur la marche du temps. C'est le cas d'Olympie, cité grecque où eurent lieu les premiers jeux olympiques en 776 avant Jésus Christ. C'est aussi le cas de Marathon, point de départ du coureur de fond venu annoncer à Athènes une victoire militaire sur un parcours de 42 Km. Dans ce domaine, notre pays n'est pas en reste. Le stade Alphonse Massamba Debat ayant abrité les premiers Jeux africains en juillet 1965, porte le nom du Président qui a inauguré et ouvert les jeux. De même, les héros de Yaoundé 1972 sont entrés dans la légende, car le Conseil municipal de la ville-capitale a débaptisé plusieurs rues et avenues en leur honneur. Le Président de la République, son excellence monsieur Denis Sasou Nguesso, venait de décorer l'ailier Jonas Bagamboula Mbemba "Tostao" en signe de reconnaissance pour son œuvre. Ainsi, par devoir de justice et de mémoire, la Commune de Dolisie, à travers le Conseil municipal, décide d'attribuer le nom de son valeureux buteur, Paul Moukila Sayal, seul Congolais sacré Ballon d'or de France Footballl en 1974, au stade Denis Sassou Nguesso. Cela permet de donner



Cette enceinte sportive devient Stade Paul Moukila "Sayal"

une suite favorable à la requête du ministère des Sports et de l'éducation physique, tant que le geste nourrit le patriotisme et galvanise la jeunesse qui fait et fera de ce virtuose du football africain son idole».

Le seul ballon d'or de France Football (en 1974) du Congo s'est révélé, jeune, avalant avec volupté la poussière couleur la-térite de Dolisie, avant que Braz-

zaville ne le découvre en 1968. Il a, ensuite, épaté l'Afrique du football dans les années 1970 au sein des Diables-Rouges, l'équipe nationale, et du CARA, en remportant la Coupe d'Afrique des nations en 1972 et la Coupe d'Afrique des clubs en 1974. Il a terminé sa carrière en France.

> Martial MVOUMBI DIBOUBI

Festival de kick-boxing à Pointe-Noire

Les amateurs d'arts martiaux seront gâtés les 30 et 31 mars 2019 à Pointe-Noire. Il s'y déroulera le championnat départemental de kickboxing. Une initiative de l'Association congolaise de boxe pieds-poings. La compétition se déroulera dans la salle de sport de l'établissement scolaire Trois Glorieuses, à partir de 13h, et réunira 7 clubs. Le programme prévoit 34 combats. Deux styles ont été retenus: le low kick dans sept catégories (-57kg, -60 kg, -63kg, -67kg, -70kg, -74kg et -79kg) et le full-contact dans deux catégories seulement (-60kg et -67kg). Seuls les pugilistes affiliés à l'Association congolaise de boxe pieds-poings (ASCOBPP) seront autorisés à prendre part à la compé-

Le public ponténégrin est invité à aller applaudir les champions de cette discipline qui se cherche une place au soleil.

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville 20, Avenue Albert Bassandza (CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées) Centre-ville; B.P.: 755 - Tél.: 06-826-42-83 e.mail: gildas_jo@hotmail.fr République du Congo

EXPERTISE PLUS

En sigle: «E.P.»

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle Capital social: 1.000.000 de Francs CFA Siège Social: Brazzaville, 02 bis, Rue Bakoukouyas - Moungali, République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Braz-| SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 02 bis, zaville en date du 20 Février 2019, par Rue Bakoukouyas, Arrondissement IV Maître Gilbert OPANDET, il a été consti- | - Moungali, en République du Congo. tué une société dénommée: EXPRTISE PLUS, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limi tée Unipersonnelle;

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à 1.000.000 de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Réalisation des opérations forestières, études de base et réalisation du plan d'aménagement forestier; étude d'impact environnemental et social; études thématiques sur les changements climatiques; expertise dans le secteur agricole et élevage; expertise en audit forestier; expertise en politique et législation forestières et 2019-B13-00038. formation à la carte.

DENOMINATION: la société prend la dénomination suivante: EXPERTISE PLUS.

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier.

GERANCE: est nommé gérant de la société: Monsieur KOUBOUANA Félix, qui accepte.

DEPOT LEGAL: a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 Mars 2019.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-

Pour avis,

Maître Gilbert OPANDET, Notaire.

ANNONCES

COMITE INTERMINISTERIEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT **DES AFFAIRES**



REPUBLIQUE DU CONGO Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il s'est tenu ce mardi 26 mars 2019, sous la présidence du Premier Ministre, chef du gouvernement, la réunion du comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires.

Y ont pris part les ministres, membres de la coordination du comité interministériel, les partenaires techniques et financiers au développement notamment les représentants de la Banque mondiale, de la BAD et du FMI.

Huit (08) points étaient inscrits à l'ordre du jour:

- 1. Adoption du relevé des conclusions de la réunion précédente:
- 2. Point de la mise en oeuvre du plan d'actions à court terme adopté en février 2018;
- 3. Note sur le classement du Congo dans le rapport «Doing Business» 2019.
- 4. Appréciation du climat des affaires par les partenaires locaux.
- 5. Examen et adoption du plan d'actions à moyen terme (2019-2021).
- 6. Constitution du groupe de travail ad hoc sur la réduction des procédures, des coûts et des délais au Port Autonome de Pointe/Noire.
- 7. 1 nformations:
- a) Sur la nomination des membres de groupes de travail du comité.
- b) Sur les projets de texte en cours d'élaboration.

1. Ministère de la justice

Projet de décret portant organisation et fonctionnement de la commission nationale de contrôle et de discipline des mandataires judiciaires;

Projet de décret fixant le statut du mandataire judiciaire; Projet de décret relatif au renforcement des droits des créanciers dans les procédures collectives d'apurement du passif.

Projet d'arrêté fixant l'organisation et le fon ctionne-

ment de la chambre nationale de discipline des mandataires judiciaires;

Projet d'arrêté relatif au barème de rémunération des mandataires judiciaires;

II. Ministères des finances et des affaires foncières Projet de décret portant composition et organisation du guichet unique foncier;

8- Adoption du communiqué de presse.

Pendant ses travaux, le comité a noté que malgré les efforts fournis par le gouvernement en 2018 notamment en matière de création d'entreprises, le classement du Congo dans le rapport «Doing Business» 2019, n'a pas évolué de façon favorable.

Le comité interministériel a fait le point des faiblesses relevées aussi bien par les entreprises installées au Congo que par les administrations qui expliquent le mauvais classement en général du pays dans le Doing Business.

A l'issuedes discussions sur les entraves et dysfonctionnements actuels. les membres de la coordination du comité interministériel ont formulé et proposé des mesures correctives en vue de l'amélioration du climat des affaires.

Ainsi, le comité interministériel a examiné et adopté un plan d'actions à moyen terme (2019-2021) portant sur les mesures d'amélioration de la gouvernance, de la création d'entreprise, de l'accès au foncier, de l'octroi du permis de construire, des opérations transfrontalières de commerce, du paiement des impôts et taxes, de l'accès au crédit, de la gestion des défaillances des entreprises, de la protection des investisseurs, de l'exécution des contrats et l'accès à l'électricité.

Pour chacun de ces indicateurs du «Doing business», un objectif et des actions ainsi que des délais de leur mise en oeuvre effective sont définis, pour donner corps à des réformes contribuant à l'amélioration de l'environnement des affaires.

S'arrêtant sur la situation de la principale porte d'entrée et de sortie des marchandises qu'est le Port Autonome de Pointe/Noire, le comité a décidé de constituer un groupe de travail ad'hoc sur la réduction des procédures, des coûts et des délais de passage au Port Autonome de Pointe/Noire.

Un décret du Premier Ministre, Chef du gouvernement, fixera les attributions. l'organisation et le fonctionnement de ce groupe de travail ad'hoc.

Le Comité interministériel a demandé que l'arrêté portant nomination des membres de différents groupes de travail, tels qu'identifiés dans le décret portant création du comité, soit publié dans les plus brefs délais.

Enfin, le comité a été informé des projets de textes en cours d'élaboration respectivement par les ministères en charge de la justice, des finances et des affaires foncières.

Le comité a décidé de tenir sa prochaine réunion à la deuxième quinzaine du mois d'avril 2019.

Telles sont les conclusions de la deuxième réunion du comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires.

Fait à Brazzaville, le 26 mars 2019

Le rapporteur, La ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secte r informel,

Yvonne Adélaïde MOUGANY

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-de-chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C., Poto-Poto Centre-Ville; B.P.: 2134

Tél.: (242) 05 55 830 17/06 660 49 96/04 402 20 11- Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à | • Production jus naturel, Vin de Brazzaville du 07 Février l'an deux palme et autres boissons locales mille dix-neuf, reçu par le Notaire à base de fruits; soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 19 Février 2019, F 34/5 sous le numéro 0356 aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale: «2NCB BIODIVERSITE» SARLU;
- Capital Social: CINQ MILLIONS FRANCS CFA (5.000.000 F. CFA), divisé en CINQ CENTs (500) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;
- Siège social: Brazzaville 1103, rue Louémé; Quartier Plateau des 15 ans; Arrondissement IV Moungali;
- Objet social:
- Agriculture;
- Elevage;
- Pisciculture;
- Palmeraie;
- Agropastorale:
- Agroalimentaire;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement au indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires au connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérante statutaire Madame Erna Clevde NTARI:

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 05 Mars 2019. sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00041.

Pour avis,

Maître Alain MONGO **MOMBOULY** Notaire.

Etude de Maître Sylvert Berenger KYMBASSA BOUSSI **Notaire**

Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo B.P.: 13.273/Tél.: (242) 05 522.96.23/06 952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE LUXURY SERVICES AND CO

Société Civile Immobilière Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA Si7ge social: 149, rue Franceville, arrondissement 4 Moungali, Brazzaville, République du Congo RCCM:11 D 116

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un procès-verbal de | en qualité de gérant de la société Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Mariam. dûment enregistré à la recette de l'enregistrement, des domaines et | Inscription modificative a été eftimbres de Poto-Poto, Brazzaville, le 28 janvier 2019, sous le numéro 0221, Folio 18/3, les associés de la société LUXURY SERVICES AND CO, Société Civile Immobilière au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, 149, rue Franceville, arrondissement 4 Moungali, République du Congo, immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier, sous le numéro 11 D 116, ont nommé Monsieur SYLLA Ibrahim,

l'assemblée générale ordinaire, LUXURY SERVICES AND CO, en date à Brazzaville du 21 jan- pour une durée indéterminée, en vier 2019, reçu par Maître Sylvert | remplacement de Madame ISSA

> fectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31 janvier 2019 enregistrée sous le numéro M2/19-89.

> Dépôt légal a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31 janvier 2019, enreaistré sous le numéro 19 DA 34.

> > Pour insertion légale,

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI



BUROTOP IRIS

DU JAMAIS VU!!

Jusqu'à 70 % de réduction sur une sélection D'ARTICLES DE BUREAUX



4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56